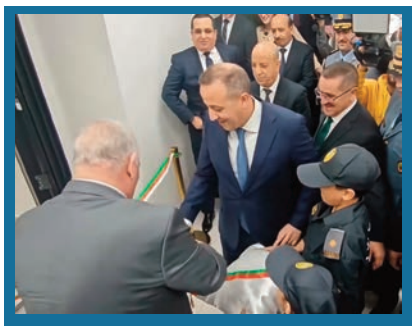
CAP DZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION



DOUANES

Un Centre opérationnel dédié au suivi des activités douanières

Page 08

TAMANRASSET



Saisie de plus de 46 kilogrammes de cocaïne

Page 09

LOTFI BOUDJEMAA

« Le président Tebboune accorde un grand intérêt au secteur de la Justice »

Page 08



JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

PLUS DE 152 000 EXAMENS DE SUIVI EN DIX MOIS

Page 11

SANTÉ

Le syndicat des corps communs salue la reprise du dialogue social

Page 13

FORMATION MARITIME

L'ITPA renforce ses équipements pédagogiques avec trois simulateurs spécialisés

Page 13

UNE PREMIÈRE À L'ÉCHELLE DU CONTINENT AFRICAIN

L'Algérie accueille le sommet des universités de la Route de la soie, Tlemcen au cœur de la coopération académique mondiale

Page 07



N° 3748 Dimanche 15 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

CAMPAGNE ÉLECTORALE

La proximité avec les citoyens et la modernisation de la gestion locale au cœur des discours



R.M

À neuf jours du scrutin, les partis rivalisent de propositions pour une commune plus efficace et plus proche

Au neuvième jour de la campagne pour l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre, la proximité avec le citoyen et la modernisation de la gestion locale ont dominé les discours des partis politiques à travers le pays. Du Mouvement El-Binaa El-Watani à Aflou au RCD à Bejaia, en passant par Sawt Echaâb à Laghouat, le MSP à Bordj Bou Arréridj, le Front El Moustakbal à Sétif et le TAJ à M'sila, les formations politiques rivalisent de propositions pour une gestion locale plus efficace et plus attentive aux préoccupations quotidiennes.

Aflou

À Aflou, le président du Majliss Choura du Mouvement El-Binaa El-Watani, Nasredine Salem Cherif, a appelé les candidats du parti à travailler pour « la modernisation de la gestion des communes et la valorisation des potentialités agricoles locales ». Il a souligné que les APC et les APW doivent s'appuyer sur le capital d'expérience et les compétences disponibles dans l'élaboration des programmes de développement, notamment dans la santé, l'éducation et l'aménagement du territoire. L'orateur a également préconisé la mise en place de la « commune intelligente », à travers la numérisation des services administratifs et la simplification des démarches au profit des citoyens, insistant sur « la nécessité de renforcer la communication avec les citoyens et de demeurer attentifs à leurs aspirations ». Il a par ailleurs mis en avant « l'importance de valoriser et de capitaliser les atouts agricoles et pastoraux de la wilaya d'Aflou » : développement des modes d'élevage, amélioration de la production de viande, de lait et de fourrage, encouragement de la formation professionnelle dans ces secteurs, essor de l'industrie agroalimentaire et renforcement des capacités de stockage, afin d'accroître la production, de générer des emplois et de maintenir l'équilibre des prix au profit des producteurs comme des consommateurs.

Laghouat

Depuis Laghouat, le président du parti Sawt Echaâb, Lamine Osmani, a appelé à l'adoption de méthodes modernes dans la gestion des collectivités locales et à consolider la confiance des citoyens envers les partis politiques. Intervenant lors de rencontres de proximité organisées à travers les communes de Laghouat et de Beni Srour, il a précisé que son parti a procédé à « la sélection de ses candidats à partir de la base, sans aucune ingérence de la direction centrale », une démarche permettant d'accorder la priorité aux compétences et aux choix exprimés par les militants locaux. Il a ajouté que son parti s'est attaché à présenter de nouveaux visages, porteurs de nouvelles idées et appelés à faire leurs premiers pas sur la scène politique, afin d'être « à la hauteur des aspirations des citoyens ». M. Osmani a également mis en avant « la nécessité de passer des modes de gestion administrative classiques à des méthodes modernes, fondées sur le management et la gestion économique », ce qui devrait aboutir à « la concrétisation du concept de la commune économique et au renforcement du rôle des collectivités locales dans la réalisation du développement local ».

Setif

À Sétif, le vice-président du Front El Moustakbal, Hadj Belghaouti, a souligné que les élections locales du 28 novembre concernent les cellules de base directement liées aux préoccupations quotidiennes du citoyen. Lors d'une réunion populaire animée à la Maison de la culture « Houari Boumediene », mandaté par le président du parti Fateh Boutbig, il a appelé les électeurs à participer « massivement à ce rendez-vous important, en soutien au processus démocratique et au renforcement du développement local ». Il a également exhorté les candidats du parti, en cas d'obtention de sièges, à honorer les engagements pris envers les citoyens, en demeurant à l'écoute de leurs préoccupations et en œuvrant à apporter les solutions adéquates.

Bordj Bou Arreridj

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé à Bordj Bou Arréridj que les élections locales constituent « une étape importante aux répercussions directes sur la réalité locale ». Lors d'une réunion populaire à la salle Cheikh Mohamed El-Bachir El-Ibrahimi, il a mis en avant « l'importance de cette échéance en tant qu'opportunité offerte aux citoyens de choisir leurs représentants en toute liberté et transparence, et de voter pour ceux qu'ils jugent en mesure de concrétiser leurs aspirations et de répondre à leurs préoccupations liées au développement local ». Il a ajouté que le MSP participe à ce rendez-vous avec « une vision politique et un programme fondé sur le travail, l'engagement et le respect des promesses », dont l'objectif est de « transformer les engagements électoraux en réalisations concrètes sur le terrain, avec un impact direct sur la vie du citoyen ». De son côté, le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Atmane Mazouz, a indiqué à Bejaia que les candidats de son parti ambitionnent d'apporter « un nouveau souffle à la gestion des Assemblées élues », réitérant son appel à « voter massivement en faveur des listes RCD ». Intervenant dans la commune d'Ait Smail, il a appelé à un « changement au niveau des communes » et rappelé que « tous les citoyens sont concernés par ces élections », en mettant en avant les engagements de sa formation pour répondre aux aspirations des jeunes.

M'Sila

Enfin, à M'sila, la présidente du parti Tajamoue Amel El Djazair (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a souligné « la nécessité d'œuvrer à l'investissement dans les potentialités et les atouts locaux dont regorge chaque commune, et de les traduire en projets de développement susceptibles de générer de la richesse ». Lors d'une réunion populaire animée à la permanence centrale du parti dans la commune d'Ouled Addi Guebala, elle a précisé que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'« un développement participatif, reposant sur un diagnostic précis des potentialités de chaque commune et de ses points forts dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du tourisme et de l'artisanat, ainsi que sur l'orientation de ces capacités vers des projets à rentabilité économique ». Selon elle, cette approche doit permettre de transformer les atouts locaux en véritables leviers de croissance, de création d'emplois et d'amélioration du cadre de vie des habitants, en associant étroitement les citoyens et les acteurs locaux à la définition des priorités de développement. La présidente du TAJ a, à cette occasion, renouvelé son appel aux électeurs à voter en faveur des listes de sa formation politique, estimant qu'elles regroupent « des compétences soigneusement sélectionnées qui méritent de gagner la confiance des citoyens ». Elle a insisté sur l'importance d'un vote massif pour donner aux Assemblées élues les moyens de concrétiser ces projets et de répondre aux attentes des populations locales, notamment en matière d'emploi, de services publics et de valorisation des ressources de chaque commune.



CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AÏN DEFLA

3 896 candidats pour 630 sièges à l'APC et 47 à l'APW



H.N

La wilaya d'Aïn Defla se prépare à un scrutin particulièrement disputé. Pas moins de 148 listes électorales sont en compétition pour les sièges de l'Assemblée populaire communale (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a annoncé samedi le coordinateur de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Laâtef.

Au total, 3 896 candidats sont engagés dans la course, un chiffre qui témoigne de l'intérêt suscité par cette échéance électorale dans une wilaya qui compte 36 communes. Pour les APC, 142 listes se présentent : 125 listes partisanes et 17 listes indépendantes, totalisant 3 572 candidats. Du côté de l'APW, 6 listes sont en lice — 5 partisanes et une indépendante — regroupant 324 candidats. En jeu : 630 sièges communaux et 47 sièges de wilaya, que les différentes formations et sensibilités indépendantes entendent bien disputer âprement. Afin d'assurer le bon déroulement de la campagne électorale en cours, les autorités ont mis à disposition 99 espaces publics, entre salles et places, pour l'organisation des réunions. Par ailleurs, 670 emplacements ont été désignés pour l'affichage des listes de candidats et de leurs programmes électoraux à travers les différentes communes de la wilaya, offrant ainsi aux formations politiques et aux candidats indépendants des moyens équitables de faire connaître leurs projets.

Le corps électoral de la wilaya s'élève à 499 503 électeurs, répartis dans 625 centres électoraux comprenant 1 338 bureaux de vote. Pas moins de 9 815 agents électoraux seront mobilisés pour superviser les opérations de vote et garantir leur régularité, tandis que le nombre d'observateurs des listes participantes devrait dépasser les 8 100, signe de l'attention portée à la transparence du scrutin. L'ensemble de ce dispositif logistique et humain vise à permettre aux citoyens d'exercer leur droit de vote dans les meilleures conditions, le 28 novembre prochain.

KHENCHELA

Les candidats promettent l'eau, la transformation et des emplois

K.M



À Khenchela, les candidats en campagne pour les locales du 28 novembre placent le développement de l'arboriculture fruitière et la promotion de la culture des pommes au cœur de leurs engagements, à l'occasion des meetings et rencontres de proximité qu'ils animent. La wilaya, qui structure le rang de leader national en matière de production de ce fruit, compte plus de 6 000 hectares de vergers de pommiers.

Dans leurs engagements, les candidats affichent leur détermination à sécuriser prioritairement les ressources en eau, au moyen de la programmation de projets de construction de barrages et de bassins d'irrigation. L'objectif : garantir la pérennité des vergers et répondre aux grandes attentes des agriculteurs, qui considèrent la valorisation de cette « ressource agricole importante dans la région » comme primordiale. Cet engagement rejoint les préoccupations exprimées par les arboriculteurs et les citoyens lors des rencontres de proximité et des réunions populaires organisées depuis l'ouverture de la campagne, il y a dix jours. Les candidats s'engagent également à exploiter « efficacement et optimalement » la mini-zone d'activités de la commune de Bouhmama, en orientant les investissements vers l'industrie de transformation, l'emballage et le froid. Une orientation qui pourrait absorber l'excédent de production, conserver les récoltes, créer de la valeur ajoutée et générer des emplois permanents au bénéfice des jeunes de la région.

De nombreux candidats affirment que l'inscription de la filière pomicole parmi leurs priorités « répond à la nécessité de valoriser les grandes potentialités des différentes communes de la wilaya et d'apporter des réponses aux demandes des agriculteurs ». Ces derniers aspirent à des Assemblées locales capables de transformer les opportunités offertes en véritables richesses et de réaliser le décollage économique souhaité. Un jeune candidat estime que la wilaya « a besoin d'élus capables d'impulser une nouvelle approche du développement » et de valoriser sa position de premier plan en matière de production de pommes, qui doit être portée à plus de 1,5 million de quintaux par an. Un autre considère que la promotion de l'agriculture « doit commencer par l'accompagnement des producteurs de pommes », notamment à travers la rentabilisation des minizones d'activités où les travaux d'aménagement sont achevés, afin de mettre en place les infrastructures commerciales et industrielles nécessaires à la commercialisation et à la transformation des récoltes.

De nombreux habitants de la wilaya, en particulier ceux qui se consacrent à la production de pommes, espèrent enfin que les élus locaux soutiendront et accompagneront la création de coopératives d'irrigation agricole pour étendre les superficies vouées à la pomiculture, d'autant que le nombre de barrages et de retenues d'eau est appelé à augmenter à court et moyen terme.

IBRAHIM BOUHAMIDA, CANDIDAT À L'APC D'ORAN

Pour une refonte de la gestion communale et une meilleure valorisation du foncier



H. Nassira

Candidat en dixième position sur la liste du Front El Moustakbal (n° 3) pour l'APC d'Oran, Ibrahim Bouhamida entend mettre ses 27 années d'expérience dans l'administration communale au service d'un programme axé sur la modernisation de la gestion locale, le logement précaire et l'amélioration des services publics.

Âgé de 53 ans et titulaire d'un master en droit privé, il s'appuie sur son parcours, notamment à la tête de la délégation communale d'En Nasr (Derb), pour revendiquer une connaissance concrète des rouages administratifs et des préoccupations des citoyens.

Parmi ses principales propositions figure la création d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), chargé de réaliser des logements en partenariat avec des promoteurs immobiliers. L'objectif serait de permettre la construction de logements sociaux sur les mêmes assiettes foncières que les immeubles menacés d'effondrement, dans un contexte de raréfaction du foncier. Le candidat préconise également une restructuration des délégations communales, à travers le regroupement d'El Badr, El Khaldia, En Nasr et Fellaoucen avec leurs délégations de rattachement respectives, Sidi El Bachir, El Makkari et El Mokrani. Cette réorganisation viserait à rationaliser les dépenses et à améliorer la qualité du service public de proximité. En matière d'aménagement urbain, il plaide pour la poursuite des travaux de réfection des routes et de modernisation de l'éclairage public, ainsi que pour le suivi de la troisième phase de l'étude consacrée aux bâtisses à caractère patrimonial de Sidi El Houari et d'En Nasr. L'achèvement de la deuxième tranche des travaux d'assainissement à Fellaoucen, en coordination avec la direction de l'hydraulique, figure aussi parmi ses priorités.

La valorisation du patrimoine communal constitue un autre axe de son programme. Ibrahim Bouhamida propose d'activer les projets communaux de développement (PCD), notamment pour aménager des marchés de proximité hebdomadaires destinés à mieux organiser le commerce informel. Il préconise également l'actualisation du dossier foncier, la récupération des biens communaux et leur réaffectation à l'intérêt général. La numérisation du recouvrement fiscal est, par ailleurs, envisagée pour consolider les recettes de la commune. Enfin, le candidat entend défendre les intérêts socioprofessionnels des travailleurs communaux, à travers la régularisation des dossiers de promotions en suspens et la révision du fonctionnement des ressources humaines. Il plaide également pour la levée du gel des recrutements, en vigueur depuis septembre 2013, et le renforcement des effectifs et des moyens matériels des services de la voirie, des espaces verts et de la maintenance.

Attaché au patrimoine historique et urbain d'Oran, Ibrahim Bouhamida inscrit sa démarche dans une perspective de développement local durable et appelle les électeurs à soutenir sa candidature sous le slogan : « Ensemble, faisons le changement ».

KHADÎDJA AYACHI (FLN) CANDIDATE À L'APW DE TLEMCEN

Une magistrate expérimentée, appelle à rompre avec l'immobilisme



O.DEGUI

Greffier en chef de la cour de Tlemcen, âgée de 57 ans, Khadîdja Ayachi brigue un siège à l'assemblée populaire de wilaya (APW) de Tlemcen, où elle figure en position 19 sur la liste du Front de libération nationale (FLN). Forte d'une longue expérience dans le mouvement associatif et d'un militantisme actif au sein du parti, elle présente sa candidature comme un devoir de responsabilité face aux défis que traverse la wilaya.

« Après plusieurs années d'engagement, durant lesquelles je n'ai jamais recherché une quelconque candidature électorale, j'ai toujours placé mon engagement au service du parti, de ses valeurs et de son projet collectif », confie-t-elle. Pour elle, cette échéance s'inscrit dans un contexte où l'exercice du pluralisme politique et la pleine expression de la diversité démocratique se heurtent à de nombreuses difficultés : « J'ai estimé qu'il était de mon devoir de répondre à l'appel de mon parti et de prendre mes responsabilités. » La candidate pointe également la situation de la wilaya, tant sur le plan du développement que des conditions de vie des citoyens, qui « révèle des enjeux exigeant une véritable prise de conscience et une volonté réelle de rompre avec l'immobilisme ». Face à ces défis, elle plaide pour une vision du développement fondée sur l'équité, la justice territoriale et la participation citoyenne. Sa liste, précise-t-elle, rassemble « des femmes et des hommes de tous horizons, représentant les différentes communes de la wilaya », associant expérience et nouvelles énergies autour de valeurs fortes : l'écoute, la transparence, la proximité et l'action. « Ensemble, nous portons un projet réaliste et ambitieux, pensé pour améliorer votre quotidien, soutenir nos associations, dynamiser notre économie locale et œuvrer au développement de notre wilaya dans tous les domaines. »

Khadîdja Ayachi souhaite enfin contribuer à « une APW qui ne se contente pas d'accompagner les décisions, mais qui débat, propose, interpelle et assume pleinement son rôle au service de l'intérêt général », autour de valeurs essentielles : la démocratie, la liberté, la justice sociale, la transparence et le respect de chaque citoyen.

FATIMA ZOHRA MÉDINE YOUSFI (FLN)

Une enseignante d'anglais porte un programme axé sur le dialogue et la proximité

O.D

Professeure d'anglais de son état, Mlle Fatima Zohra Médine Yousfi, candidate du FLN à l'APW de Tlemcen, a présenté un programme électoral centré sur l'amélioration des services publics et le renforcement du développement local.

Sa démarche repose sur l'association des différents groupes et experts à la gestion des affaires communales, selon une vision fondée sur le dialogue et la communication directe avec les commerçants, les artisans, les citoyens, les associations et les acteurs de la société civile, afin d'être à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs aspirations.

Dans cette logique, son programme accorde une importance particulière à l'engagement des différentes composantes de la communauté locale, à travers l'organisation de rencontres avec



les parties prenantes concernées. Sur le plan du cadre de vie, la candidate prévoit des mesures d'urbanisme, de propreté et d'amélioration de l'environnement : renforcement de l'éclairage public, entretien des routes et des trottoirs, création d'espaces verts, organisation de la collecte des déchets ménagers et des encombrants, ainsi que revitalisation des marchés locaux et des équipements publics. Le volet économique local n'est pas en reste : valorisation du potentiel économique de la wilaya, encouragement des investissements et des initiatives locales, soutien aux activités commerciales et artisanales, avec une attention particulière portée aux secteurs de la jeunesse, du sport et de la culture, et au développement d'activités pour toutes les tranches d'âge.

Sur le plan social, le programme vise à améliorer la prise en charge des groupes vulnérables et des personnes en situation de handicap, à renforcer les services de santé locaux en collaboration avec les autorités compétentes, à développer le transport scolaire, à préserver les établissements d'enseignement et à améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, notamment dans les régions reculées. La candidate encourage par ailleurs les femmes et les compétences locales.

MEETING DU RND À SOUANI

Les régions frontalières réaffirment leur soutien



O.D

Le Centre culturel Moudjahid Bakkal Lakhdar, dans la commune de Souani, a accueilli le vendredi 13 novembre 2026 un important rassemblement public en soutien au Rassemblement national démocratique (RND). Plus de 400 personnes, venues de Souani et des régions frontalières, ont renouvelé leur engagement envers le parti et affirmé leur soutien à ses candidats à l'APW pour la région ouest : M. Benhamou Abdelkrim et M. Birou Mohamed. Présidée par le secrétaire de wilaya du RND à Tlemcen, le Dr Saidani Zakaria, la réunion a permis aux citoyens d'exprimer leurs aspirations et de réaffirmer leur appui au programme du président Abdelmadjid Tebboune, à ses décisions et à ses engagements pour la stabilité, la sécurité et le développement du pays. Les interventions ont mis en avant la fierté de l'identité nationale et la volonté de placer les régions frontalières au cœur des priorités de développement. Les habitants ont affirmé leur détermination à contribuer à la protection des frontières occidentales et à la lutte contre la criminalité transnationale et la drogue, qui menace la jeunesse locale. Les Souaanais ont annoncé une participation massive aux élections du 28 novembre 2026 et insisté sur leur souhait d'une représentation authentique et effective au sein de l'APW, afin que leurs préoccupations soient entendues et le droit de leurs régions au développement préservé. Ils aspirent à des élus capables de relayer les besoins de la région et de soutenir des projets adaptés aux particularités des zones frontalières. Dans son discours, le Dr Saidani Zakaria a affirmé que le développement des régions frontalières figurait parmi les priorités du RND, de ses élus et de ses représentants, appelant à leur accorder la place qu'elles méritent dans les programmes de développement. Il a rappelé que ces populations ne sont pas de simples habitants de zones géographiques, mais « un élément essentiel du système de sécurité et de stabilité nationale », et que la défense de leurs intérêts est une responsabilité partagée par le parti, ses élus et ses représentants. « Une seule voix pour une représentation forte, un développement équitable, des frontières sûres et un avenir meilleur pour les générations futures. »

BACHA RACHID, CANDIDAT DU MSP

« Servir Arzew est un honneur et une responsabilité »



H. Nassira

À Arzew, le Mouvement de la société pour la paix (MSP) mise sur une gestion communale davantage ouverte aux citoyens, fondée sur l'écoute, la concertation et le suivi des préoccupations quotidiennes. À travers sa liste électorale, le parti affiche sa volonté de retisser le lien de confiance entre les habitants, les élus et l'administration, en faisant de la participation citoyenne un levier de l'action locale.

Parmi ses candidats figure Bacha Rachid, 49 ans, qui occupe la cinquième position sur la liste du MSP. Originaire d'Arzew, père de famille et employé à l'entreprise Oran Vert, il entend mettre sa connaissance du terrain et son attachement à sa ville natale au service de ses habitants. Ancien membre de la Gendarmerie nationale et ex-joueur de l'Olympique d'Arzew (OM Arzew), il met en avant un parcours qui lui a permis de cultiver discipline, esprit d'équipe et sens des responsabilités.

Dans un entretien accordé à CapDz, le candidat explique que son engagement électoral procède d'abord d'une volonté de prendre part à la gestion des affaires de sa commune, dont il dit connaître les réalités et les préoccupations. « J'ai choisi de me présenter aux élections locales pour l'Assemblée populaire communale d'Arzew, sur la liste du MSP, avec la conviction que servir le citoyen est une responsabilité avant d'être un mandat ou une fonction représentative », souligne-t-il. S'adressant directement aux habitants, Bacha Rachid revendique une proximité nourrie par son vécu quotidien au sein de la ville. « Je suis l'un des leurs. Je connais Arzew et les préoccupations de ses habitants. Le citoyen a des attentes légitimes et a surtout besoin d'être écouté, de voir ses problèmes pris en charge et ses doléances suivies avec sérieux », affirme-t-il. S'il obtient la confiance des électeurs le 28 novembre, il ambitionne de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à une meilleure prise en charge des besoins des habitants, sans distinction entre les quartiers. Il insiste sur la nécessité de faire participer les citoyens à la définition des priorités locales, afin que les ressources et le poids économique d'Arzew se traduisent par des réalisations tangibles au bénéfice de toute la population.

La concertation comme principe de gestion

Cette orientation rejoint les engagements défendus par le MSP, qui préconise l'instauration de rencontres périodiques avec les habitants des quartiers, villages et différentes zones de la commune. L'objectif est de recueillir leurs préoccupations, d'assurer le suivi des engagements et d'associer les associations, les jeunes, les femmes et les représentants des quartiers aux décisions concernant leur cadre de vie.

Le programme prévoit également la publication du plan d'action communal, avec les projets retenus, les priorités et les délais prévisionnels de réalisation, ainsi que la présentation régulière de bilans publics précisant les opérations achevées, celles en cours et les éventuels retards.

Des mécanismes de réception et de suivi des doléances sont aussi annoncés, dans le souci de garantir davantage de transparence et d'équité dans l'accès aux services et aux équipements communaux.

Pour Bacha Rachid, le dialogue avec les citoyens doit s'inscrire dans la durée et ne pas se réduire aux seules échéances électorales. Son message aux électeurs d'Arzew se veut sans équivoque : « Votre confiance est un engagement. Servir Arzew est un honneur et une responsabilité. Votez pour le MSP, liste n°5. »

GHOUTI NEMICHE, CANDIDAT DU PARTI SAWT ECHAÂB

Pour une gestion de proximité et la modernisation du service public

Bakhta Bacha

Fort de son expérience dans le secteur bancaire et de sa formation en sciences économiques, le candidat du parti Sawt Echaâb entend faire de l'amélioration du cadre de vie, de la propreté urbaine et de la réhabilitation des équipements publics les principaux leviers de son action au sein de l'Assemblée populaire communale d'Oran.

À 52 ans, Ghouti Nemiche, cadre au Crédit populaire d'Algérie (CPA) et titulaire d'une licence en sciences économiques, spécialité gestion, entend mettre son expérience professionnelle au service de la gestion locale. Candidat du parti Sawt Echaâb à l'APC d'Oran, où il figure en quatrième position sur la liste portant le numéro 6, il défend une conception de l'action communale fondée sur l'efficacité administrative, la proximité avec les citoyens et une meilleure prise en charge des préoccupations quotidiennes.

Pour le candidat, la dimension de la commune d'Oran, première collectivité communale du pays par son importance, impose de dépasser les modes de gestion traditionnels. L'enjeu est de mettre en place une administration plus performante, capable de répondre aux attentes des habitants, de réduire les difficultés liées aux démarches administratives et d'améliorer les conditions d'accueil au niveau des différents services communaux.

La propreté urbaine constitue, à cet égard, l'un des chantiers prioritaires qu'il souhaite voir renforcés. Ghouti Nemiche plaide pour une consolidation des moyens matériels de la commune, notamment par l'acquisition de camions et d'équipements adaptés aux opérations de collecte des déchets. Il insiste également sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail des agents chargés de l'entretien et de mobiliser, en coordination avec les autorités de la wilaya, des ressources humaines et financières supplémentaires. Une démarche qui vise à donner à la commune les moyens d'assurer plus régulièrement ses missions et de préserver durablement le cadre de vie.

Autre volet important de ses engagements : les établissements scolaires. Avec un patrimoine de plus de 180 écoles primaires, dont une grande partie nécessite des travaux récurrents de maintenance et de réhabilitation, la commune doit, selon lui, maintenir un effort soutenu en matière d'entretien des infrastructures éducatives. Le candidat préconise également de poursuivre les opérations déjà engagées et de renforcer le réseau de restauration scolaire. Oran compte actuellement 110 cantines servant des repas chauds aux élèves, un dispositif qu'il estime nécessaire de consolider afin de répondre aux besoins des établissements.

Sur le dossier de l'habitat précaire, Ghouti Nemiche mise sur une coordination étroite entre l'APC, les services de la wilaya et ceux de la daïra. Conscient que les opérations de relogement relèvent principalement des prérogatives des autorités wilayales, il considère néanmoins que la commune doit pleinement contribuer à leur accompagnement, faciliter leur mise en œuvre et participer à la concrétisation des programmes destinés aux occupants des immeubles anciens et fragilisés.

À travers ces différents axes, le candidat de Sawt Echaâb entend inscrire son engagement dans une approche pragmatique de la gestion communale, où les besoins immédiats des habitants doivent primer sur les promesses sans lendemain.

Il appelle ainsi les électeurs à participer massivement au scrutin et à accorder leur confiance à la liste n° 6, avec l'ambition de contribuer à une commune plus propre, mieux organisée et davantage à l'écoute de ses administrés.



ÉLECTIONS LOCALES DANS LA WILAYA D'ORAN

Plus d'un million d'électeurs appelés à peser sur l'avenir des assemblées locales



Habib Benaouda

La bataille pour le contrôle des assemblées locales s'annonce disputée à Oran. Quelque 1,058 million d'électeurs sont appelés aux urnes pour départager les différentes formations politiques en lice et déterminer la future configuration des assemblées populaires communales (APC) et de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Pour les partis, l'enjeu est de consolider leur ancrage local et de conquérir le maximum de sièges dans une wilaya où les enjeux politiques se doublent d'importants défis de développement.

Le poids démographique et économique d'Oran confère à ce scrutin une portée particulière. Confrontées à des attentes croissantes en matière d'aménagement urbain et de services publics, les communes constituent un terrain de compétition où les candidats sont attendus sur leur capacité à proposer des réponses concrètes aux préoccupations des citoyens et à prendre en charge les dossiers locaux en suspens.

Pour aborder cette échéance, les formations politiques ont misé sur des listes aux profils diversifiés, associant expérience dans la gestion locale, jeunes compétences, universitaires et acteurs de la société civile. Une composition destinée à élargir leur assise électorale et à séduire les différentes catégories de la population oranaise.

Sur le terrain, la campagne offre aux candidats l'occasion de défendre leurs programmes et de faire valoir leurs propositions à travers des rencontres de proximité et des sorties dans les quartiers et les agglomérations. Au-delà de la conquête des suffrages, les partis sont confrontés à un enjeu autrement plus exigeant : rétablir la confiance des citoyens dans l'action politique locale et convaincre de leur capacité à transformer les engagements électoraux en réalisations.

Les programmes accordent une place centrale aux préoccupations liées au cadre de vie. Aménagement des routes et des quartiers, réhabilitation des réseaux d'assainissement, éclairage public, collecte des déchets et préservation des espaces verts figurent parmi les priorités avancées. Les candidats mettent également en avant le renforcement des infrastructures sportives, culturelles et de loisirs, l'amélioration du transport scolaire ainsi que le développement des équipements sanitaires et éducatifs.

Le foncier, le logement et l'emploi occupent, eux aussi, une place importante dans les propositions électorales, au même titre que l'accompagnement des jeunes. Des dossiers particulièrement sensibles dans les zones soumises à une expansion urbaine soutenue, où la réalisation d'équipements publics et d'infrastructures de base peine parfois à suivre l'évolution des besoins de la population. La mobilisation des jeunes et des nouveaux inscrits constitue, par ailleurs, un autre enjeu de cette consultation. Les partis cherchent à élargir leur socle électoral et à stimuler la participation, dans un contexte où la légitimité des futures assemblées dépendra aussi de leur capacité à susciter l'adhésion des citoyens. Reste que le verdict des urnes ne constituera qu'une première étape. Les élus qui émergeront de ce scrutin seront surtout jugés à l'aune de leurs compétences de gestion, de leur proximité avec les citoyens et de leur aptitude à concrétiser les engagements pris durant la campagne. Entre les ambitions des formations politiques et les attentes de la population, les résultats dessineront une nouvelle carte politique locale et fixeront les équilibres au sein des assemblées appelées à gérer les affaires de la wilaya et de ses communes durant le prochain mandat.

HOUARI SOHBI

Un parcours administratif et une expérience aux commandes de l'APC d'Oran

Habib B

Candidat du Rassemblement national démocratique (RND) aux élections communales d'Oran, sous le numéro personnel 2 au sein de la liste numéro 2, Houari Sohbi entend faire valoir une expérience acquise au sein de l'administration et une connaissance concrète des mécanismes de gestion des affaires locales.

La candidature de Houari Sohbi aux élections de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran s'appuie sur un parcours marqué par plusieurs années d'exercice dans l'administration publique et une première expérience au sein de l'exécutif communal. Un itinéraire professionnel qui constitue, à ses yeux, un atout pour appréhender les exigences de la gestion locale et les attentes des citoyens.

Ayant débuté sa carrière à la commune d'Oran, avant de rejoindre les services de la wilaya, le candidat a eu l'occasion de côtoyer différents dossiers administratifs et de se familiariser avec les rouages du service public. Cette expérience lui a permis de mesurer l'importance du suivi des dossiers, de la coordination entre les services et de la prise en charge des préoccupations des administrés.

Son parcours a connu un prolongement au niveau des responsabilités électives, avec son accession au poste de vice-président de l'APC d'Oran durant le mandat 2021-2026. Une fonction qui lui a permis de prendre part directement à la conduite des affaires communales, au suivi des préoccupations quotidiennes des habitants et à la gestion des multiples contraintes auxquelles fait face une grande métropole comme Oran.

Fort de cette double expérience, administrative et institutionnelle, Houari Sohbi aborde cette échéance électorale avec l'ambition de mettre ses acquis au service de la collectivité. Sa démarche repose notamment sur une meilleure efficacité de l'action communale, l'amélioration des prestations publiques et une prise en charge plus attentive des attentes de la population.



À travers cette candidature sur la liste du RND, il mise ainsi sur sa connaissance du fonctionnement de l'administration et de la gestion communale pour convaincre les électeurs et contribuer à une action locale davantage ancrée dans les réalités du terrain.

BOUABDALLAH MOHAMED CANDIDAT DU MSP

L'expérience du terrain au service d'une nouvelle ambition locale

H. B

Fort d'une première expérience dans la gestion des affaires locales, Mohamed Bouabdallah repart à la conquête des suffrages à l'occasion des élections à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran. Né le 25 juin 1972 dans la capitale de l'Ouest, il figure en treizième position sur la liste du Mouvement de la société pour la paix (MSP), qui porte le numéro 5, avec l'ambition de mettre son expérience au service de la collectivité.

Son engagement électoral s'inscrit dans la continuité d'un parcours marqué par l'exercice de responsabilités au niveau local. Lors de la précédente mandature, il a occupé les fonctions de délégué communal, avant de présider la commission de l'agriculture, de l'hydraulique et de la pêche. Un passage par les instances locales qui lui a permis de côtoyer les préoccupations des citoyens et de se familiariser avec les enjeux liés au développement territorial et à la gestion des affaires publiques.

Dans son adresse aux électeurs, le candidat revendique avant tout son ancrage oranais. Il se présente comme un enfant de la ville, partageant les aspirations de ses habitants autant que leurs difficultés quotidiennes. Sa candidature, explique-t-il, procède d'une volonté de poursuivre son engagement et de contribuer, avec les citoyens, à l'amélioration du cadre de vie et à la construction d'un avenir meilleur pour la ville.

S'appuyant sur les enseignements de son précédent mandat, Mohamed Bouabdallah plaide pour une gestion de proximité fondée sur l'écoute, la concertation et la responsabilité collective. Il estime que l'amélioration de l'action publique locale exige une présence effective sur le terrain ainsi qu'une coordination permanente entre les élus, les citoyens et les autorités locales.

À travers cette candidature, il entend ainsi remettre au centre de l'action locale les préoccupations des habitants et faire du rapprochement entre l'élu et le citoyen un levier essentiel du suivi des projets et des priorités de développement des quartiers.

DIPLOMATIE UNIVERSITAIRE – UNE PREMIÈRE À L'ÉCHELLE DU CONTINENT AFRICAIN

L'Algérie accueille le sommet des universités de la Route de la soie, Tlemcen au cœur de la coopération académique mondiale

50 universités de 19 pays et quatre continents réunis autour de nouveaux partenariats scientifiques, de la mobilité universitaire et du partage des connaissances

Bakhta Bacha

L'université algérienne s'apprête à franchir une nouvelle étape dans son ouverture sur les espaces académiques internationaux. À partir d'aujourd'hui, dimanche 15 novembre, l'Université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen accueille, pour la première fois en Afrique depuis la création du réseau en 2015, les travaux de la 11e Assemblée générale du Réseau des universités de la Route de la soie (SUN), couplés à la 9e conférence scientifique de l'Association internationale des études sur la Route de la soie (IASS).

Prévue jusqu'au 20 novembre, cette rencontre d'envergure constitue un rendez-vous majeur pour la diplomatie universitaire algérienne et une occasion de consolider les passerelles scientifiques entre l'Algérie et les grandes institutions académiques internationales.

L'ampleur de la participation donne la mesure de l'importance de cette échéance. Près de 140 participants, représentant 50 universités issues de 19 pays et réparties sur quatre continents – Asie, Europe, Afrique et Amérique –, sont attendus à Tlemcen. Présidents d'universités, responsables académiques, personnalités scientifiques et diplomatiques, chercheurs et enseignants prendront part à cette rencontre, qui entend dépasser le cadre des échanges institutionnels pour favoriser l'émergence de collaborations durables. Au-delà de la portée symbolique de cette première africaine, l'enjeu est de faire de cette rencontre un véritable levier de rapprochement entre les établissements universitaires, en ouvrant de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines de la formation, de la recherche et de la circulation des compétences. Le rendez-vous offre ainsi aux universités algériennes une tribune internationale pour valoriser leurs capacités scientifiques, faire connaître leurs domaines d'excellence et nouer des partenariats avec des institutions étrangères. Placée sous le thème « Tisser le changement : renforcer la coopération sur la Route de la soie pour un monde plus résilient », la 9e conférence scientifique de l'IASS abordera plusieurs problématiques au croisement des grands défis contemporains. Les travaux porteront notamment sur les changements climatiques, l'hydrogène vert, les applications de l'intelligence artificielle, la sécurité sanitaire et les villes intelligentes. Une place sera également accordée au patrimoine culturel et linguistique, avec une attention particulière portée aux spécificités historiques et civilisationnelles de Tlemcen.

La dimension scientifique sera étroitement articulée à des perspectives de coopération institutionnelle. Des rencontres bilatérales, la signature de mémorandums d'entente et d'accords de partenariat ainsi qu'une table ronde réunissant des présidents d'universités figurent parmi les principaux temps forts du programme. Les discussions porteront notamment sur les possibilités de développer des projets communs de recherche, de renforcer les échanges entre établissements et de favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs. Des conférences plénières, des sessions scientifiques parallèles et quatre forums spécialisés consacrés à la médecine, aux langues et aux lettres, à la coopération scientifique et aux activités sociales viendront enrichir les débats. Cette mobilisation internationale s'accompagne d'une dynamique de coopération à l'échelle nationale. Quatre établissements algériens sont associés à l'organisation : les universités Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, Ferhat-Abbas de Sétif, Abderrahmane-Mira de Béjaïa et des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène d'Alger. Le programme prévoit d'ailleurs une extension des activités scientifiques et des visites académiques à Béjaïa, Sétif et Alger les 17 et 18 novembre, donnant à cette rencontre une dimension nationale qui dépasse son principal site d'accueil. Pour assurer le bon déroulement de cette manifestation, l'Université de Tlemcen a mobilisé des moyens humains et logistiques conséquents. Quelque 80 étudiants bénévoles, répartis en dix pôles opérationnels, sont engagés dans l'organisation, tandis qu'une cellule dédiée à la communication et à la production numérique assure la couverture audiovisuelle et l'accompagnement des médias nationaux et internationaux. À travers cette première africaine, l'Algérie entend ainsi inscrire davantage ses établissements d'enseignement supérieur dans les réseaux internationaux de savoir et de recherche. L'enjeu ne réside pas uniquement dans la réussite organisationnelle d'un rendez-vous scientifique, mais dans sa capacité à produire des partenariats effectifs, à renforcer la visibilité des universités nationales et à faire de la coopération académique un instrument durable de rayonnement scientifique et culturel.

LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE TLEMCEN, MOURAD MEGHACHOU :

«Cette rencontre ouvre de nouvelles perspectives à l'international pour les universités algériennes»

Bakhta B

L'accueil de la 11e Assemblée générale du Réseau des universités de la Route de la soie et de la 9e conférence scientifique de l'Association internationale des études sur la Route de la soie constitue une opportunité majeure pour l'enseignement supérieur national. Pour le recteur de l'Université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, le Dr Mourad Meghachou, cette rencontre doit surtout permettre de transformer les échanges académiques en partenariats concrets, tout en renforçant la visibilité internationale des établissements algériens.

L'Algérie entend tirer pleinement profit de cette manifestation pour élargir son réseau de coopération scientifique et universitaire. Au-delà de la dimension événementielle, l'enjeu est de consolider les relations avec les institutions étrangères, de favoriser le partage d'expériences et de multiplier les opportunités de mobilité pour les étudiants, les enseignants et les chercheurs.

Pour le recteur de l'Université de Tlemcen, l'accueil de ce rendez-vous international représente un acquis important pour l'université algérienne et témoigne de son ouverture croissante sur son environnement académique mondial. « Il ne s'agit pas uniquement d'organiser une manifestation scientifique, mais de parvenir à des résultats concrets et durables dans le domaine de la coopération universitaire et de la recherche scientifique », souligne-t-il. Selon les estimations communiquées par le responsable universitaire, la rencontre devrait réunir plus de 50 universités issues de 19 pays, avec une participation dépassant les 140 personnes, venues d'Algérie et de l'étranger.

Cette présence offrira, estime-t-il, un cadre privilégié de dialogue direct entre responsables d'établissements, chercheurs et universitaires, notamment avec des institutions bénéficiant d'une reconnaissance dans les classements internationaux. Parmi les retombées les plus attendues figure l'amélioration de la visibilité des universités algériennes, en particulier celle de Tlemcen, au sein des réseaux académiques internationaux. Le recteur met également l'accent sur les perspectives qu'une telle rencontre peut ouvrir en matière de mobilité estudiantine et scientifique, d'échanges d'expertise et de confrontation aux différentes expériences de recherche et de formation. « Nous souhaitons que cette coopération dépasse le stade des rencontres protocolaires pour déboucher sur des projets et des partenariats réellement réalisables », insiste-t-il. Une orientation qui place les retombées institutionnelles et scientifiques au centre des attentes suscitées par cette manifestation. Le programme prévoit, pour le 15 novembre, plusieurs conférences et ateliers spécialisés couvrant notamment les sciences médicales, les sciences humaines, les langues et leur gouvernance. Des ateliers seront également consacrés au fonctionnement du Réseau des universités de la Route de la soie et à la participation des étudiants, afin de les associer davantage aux initiatives de coopération académique internationale. Pour Mourad Meghachou l'ambition de l'Université de Tlemcen est de faire de cette rencontre un point de départ pour l'élargissement de ses relations internationales et le renforcement de ses capacités de coopération. Il espère que les échanges engagés à cette occasion produiront des effets durables sur la recherche scientifique, la formation et les perspectives offertes à la communauté universitaire nationale.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE

Réseau des universités de la Route de la soie : Une décennie de rapprochement académique

F. B.

Né en 2015 à Gyeongju, en Corée du Sud, le Réseau des universités de la Route de la soie (Silk Road Universities Network – SUN) s'inscrit dans une démarche de coopération académique inspirée de l'héritage historique de la Route de la soie.

Sa création répond à une ambition : renouer, à travers les universités, les échanges entre les civilisations en favorisant la circulation des connaissances, le rapprochement culturel et le développement de partenariats scientifiques internationaux.

Au fil des années, le réseau a élargi son champ d'action et consolidé sa présence à l'échelle internationale. Il regroupe aujourd'hui près de 87 universités issues de 28 pays. Ses activités s'articulent autour de plusieurs axes, notamment la coopération en matière d'enseignement supérieur, les projets communs de recherche, les échanges culturels et la mobilité des étudiants et des chercheurs.

L'Assemblée générale constitue le principal cadre institutionnel de concertation entre les établissements membres. Elle permet aux responsables universitaires de définir de nouvelles orientations de coopération, d'examiner les possibilités de partenariats bilatéraux et de favoriser la mise en place de programmes d'échanges.

En parallèle, l'Association internationale des études sur la Route de la soie (IASS) organise ses conférences scientifiques, conçues comme des espaces de dialogue pluridisciplinaire entre universitaires, chercheurs et doctorants autour des grandes questions scientifiques, historiques et civilisationnelles.

Les universités algériennes ont rejoint ce réseau en 2024, à l'occasion de sa 9e Assemblée générale et de la 8e conférence scientifique organisées à Naples, en Italie. Les universités de Tlemcen, de Sétif et d'Alger avaient alors pris part à cette dynamique internationale.

Deux ans après cette adhésion, l'Algérie franchit un nouveau cap en accueillant la 11e Assemblée générale du réseau et la 9e conférence scientifique de l'IASS, en novembre 2026. Une première depuis la création de l'organisation, qui consacre l'intégration progressive des établissements algériens dans les circuits de coopération universitaire internationale et leur ouvre de nouvelles perspectives de partenariat.

LOTFI BOUDJEMAA :

«Le président Tebboune accorde un grand intérêt au secteur de la Justice»

R. N

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, a souligné, samedi à Alger, l'intérêt particulier que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde au secteur de la justice, révélant que, conformément à ses hautes orientations, plusieurs chantiers ont été lancés, et une démarche pratique a été définie en vue de leur mise en œuvre. Présidant une réunion d'évaluation avec les présidents des Cours de justice, les procureurs généraux près ces Cours, les présidents des tribunaux administratifs d'appel et les commissaires d'Etat, le ministre a rappelé "l'intérêt particulier que le président de la République, président du Conseil supérieur de la magistrature, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde au secteur de la justice", précisant que "conformément à ses hautes orientations, plusieurs chantiers ont été lancés, et une démarche pratique a été définie pour leur mise en œuvre, en mettant l'accent sur les questions directement liées à la qualité des performances judiciaires et des services fournis aux citoyens". Dans ce cadre, il a appelé à "poursuivre et à intensifier les efforts afin de lutter efficacement contre les différentes formes de criminalité grave, notamment les infractions liées aux stupéfiants, les crimes commis contre les enfants, les incendies criminels, en particulier ceux touchant les forêts, les crimes de corruption et la criminalité organisée".

DOUANES

Un Centre opérationnel dédié au suivi des activités douanières

R. N

La Direction générale des douanes (DGD) s'est dotée, samedi à Alger, d'un Centre opérationnel permettant le suivi en temps réel des différentes activités douanières et l'exploitation des données, soutenant ainsi la prise de décision au niveau de l'administration des douanes en s'appuyant sur des données précises et actualisées.

La cérémonie d'inauguration de ce Centre, qui s'est déroulée à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de Novembre, a été présidée par le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, du Directeur général des Douanes, le Général-Major Abdelhafid Bakhouche, du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que de représentants des corps de sécurité. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le corps des douanes, à renforcer ses capacités opérationnelles et à développer le système de contrôle douanier, en vue de garantir la rapidité de l'échange d'informations et d'améliorer l'efficacité des interventions. Elle vise également à renforcer les efforts de l'Etat en matière de numérisation et de développement des méthodes de gestion, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-on souligné. Dans son allocution prononcée à cette occasion, le DG des Douanes a souligné que les mutations accélérées de l'environnement économique et commercial, conjuguées à "la diversification des modes de fraude et de contrebande et aux tentatives d'atteinte à l'économie nationale, imposent de poursuivre le développement des outils de travail, de renforcer les capacités de réponse rapide et efficace et d'ancrer la culture du travail proactif fondée sur la vigilance, la coordination et l'échange d'informations". Il a, en outre, indiqué qu'un service chargé de l'activité opérationnelle des douanes a été mis en place début 2024. Ce service constitue le noyau d'un système opérationnel intégré, soutenu par des Centres opérationnels régionaux et locaux, permettant de renforcer la communication, la coordination et le suivi de l'activité opérationnelle, "ce noyau a depuis évolué pour devenir aujourd'hui un Centre opérationnel à part entière". S'agissant des missions de ce Centre, il a expliqué que celui-ci est chargé de collecter, 24H/24, les informations transmises par les Centres opérationnels régionaux, de suivre l'activité des différents services et d'élaborer des bulletins de renseignement ainsi que des rapports périodiques destinés aux hautes autorités. Il assure également le signalement immédiat de toute information présentant un caractère urgent, permettant ainsi de suivre les évolutions sur le terrain et d'y réagir en temps opportun. Cette structure est également destinée à orienter et à suivre le travail des équipes opérationnelles des Douanes, "à même de renforcer la rapidité des interventions et l'efficacité de la lutte contre les plans des réseaux de contrebande et de criminalité organisée transfrontalière", a ajouté le Général-Major Bakhouche, soulignant l'importance de cette nouvelle infrastructure dans la gestion des situations d'urgence et des interventions sur le terrain.

UNIVERSITÉ DE MÉDÉA

Obtention de la certification internationale de conformité

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a félicité l'Université de Médéa pour l'obtention de la certification internationale de conformité "ISO 9001:2015".

"A l'occasion de l'obtention par l'Université de Médéa de la certification internationale de conformité ISO 9001:2015, à l'issue du succès de l'audit externe, j'adresse mes chaleureuses félicitations et mes sincères marques de considération à l'ensemble de la communauté universitaire, enseignants, cadres, personnels et étudiants, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à cette réalisation de qualité", a écrit M. Baddari sur son compte personnel sur les réseaux sociaux.

TRAVAUX PUBLICS

Djellaoui insiste sur le respecter les délais de réalisation

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a souligné, samedi, la nécessité d'assurer un suivi régulier sur le terrain des projets du secteur, de respecter les délais de réalisation et les normes de qualité, notamment en matière d'entretien du réseau routier et autoroutier et de maintien de son état opérationnel, indique un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une séance de travail avec les directeurs des travaux publics récemment promus et installés dans leurs nouvelles fonctions par les walis, présidée par le ministre en présence de cadres de l'administration centrale du ministère, précise la même source. Cette réunion a regroupé les directeurs des travaux publics de 13 wilayas, à savoir Adrar, Béni Abbès, Boussaâda, Blida, Aïn Oussara, Aïn Defla, Mascara, Naâma, Timimoun, Djelfa, El Bayadh, Ouargla et Bouira. Après avoir félicité les responsables concernés pour leur promotion et leur installation dans leurs nouvelles fonctions, le ministre a donné une série d'instructions et de directives, portant notamment sur la nécessité d'assurer un suivi régulier des projets sur le terrain, de respecter les délais de réalisation et les normes de qualité, d'accorder une attention particulière à l'entretien du réseau routier et autoroutier et au maintien de son état opérationnel, ainsi que de prendre en charge les préoccupations des citoyens et d'œuvrer à l'amélioration de la qualité du service public, selon le communiqué. Dans le même contexte, M. Djellaoui a réaffirmé la volonté du ministère d'accompagner les directeurs et de les soutenir dans l'accomplissement de leurs missions, à travers le renforcement des canaux de communication et de coordination entre les directions de wilaya et les structures centrales, l'échange d'expertises techniques et la conjugaison des efforts, à même d'améliorer les performances du secteur et de garantir l'efficacité de la mise en œuvre des programmes et des projets.

CRA

Sensibilisation au dépistage précoce du diabète

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a organisé, samedi à Alger, une campagne nationale de sensibilisation à l'importance du dépistage précoce du diabète, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, coïncidant avec le 14 novembre de chaque année.

Cette campagne vise, selon ses organisateurs, à renforcer la sensibilisation sanitaire et à ancrer une culture de la prévention, en mettant l'accent sur l'importance du dépistage précoce du diabète, la sensibilisation à ses facteurs de risque, aux moyens de prévention et à la réduction de ses complications. Cette initiative, lancée au boulevard des fusillés (commune de Mohamed Belouizdad), a vu la participation de médecins et de spécialistes du CRA, qui ont prodigué des conseils sanitaires aux citoyens et les ont sensibilisés à l'importance d'adopter un mode de vie sain, à travers une alimentation équilibrée, la pratique d'une activité physique et la réalisation régulière d'examens médicaux. Lors de cette campagne, qui a connu une affluence notable, un service d'analyse de l'hémoglobine glyquée (HbA1c) a également été mis à la disposition des citoyens, leur permettant de prendre connaissance de leurs indicateurs de santé et de saisir l'importance du suivi médical.

COP31

Krikou rencontre des institutions et organisations internationales

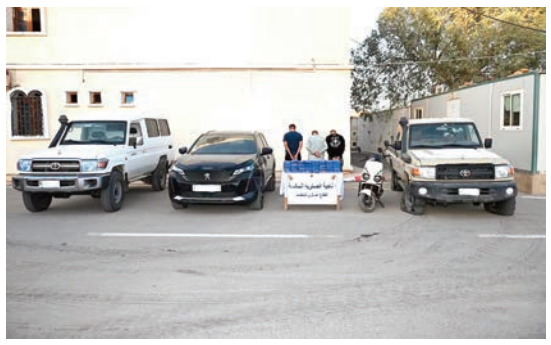
La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a tenu, en marge de sa participation aux travaux de la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP31), à Antalya (Turquie), une série de rencontres avec des représentants d'institutions et d'organisations internationales, ainsi qu'avec des représentants de plusieurs pays, indique samedi un communiqué du ministère.

Ces rencontres ont réuni des représentants de plusieurs "institutions onusiennes et internationales, à l'instar du Fonds vert pour le climat, du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), ainsi que des représentants de pays amis, dont la Finlande et l'Allemagne", précise la même source. Ces rencontres ont permis d'examiner les moyens de renforcer la coopération et de développer les partenariats dans les domaines de l'adaptation aux changements climatiques, de l'atténuation de leurs effets et de la protection de la biodiversité, ainsi que de procéder à un échange d'expertises et de tirer parti des mécanismes de soutien et de financement internationaux, à même de contribuer à la mise en œuvre des programmes et stratégies nationaux y afférents, ajoute le communiqué.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

TAMANRASSET

Saisie de plus de 46 kilogrammes de cocaïne



R. N

Les services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) ont procédé, au niveau du Secteur militaire de Tamanrasset en 6e Région Militaire, à l'élimination d'un narcotrafiquant et à l'arrestation de trois autres, ainsi qu'à la saisie d'une importante quantité de drogues dures (cocaïne) s'élevant à 46,5 kilogrammes, indique, samedi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

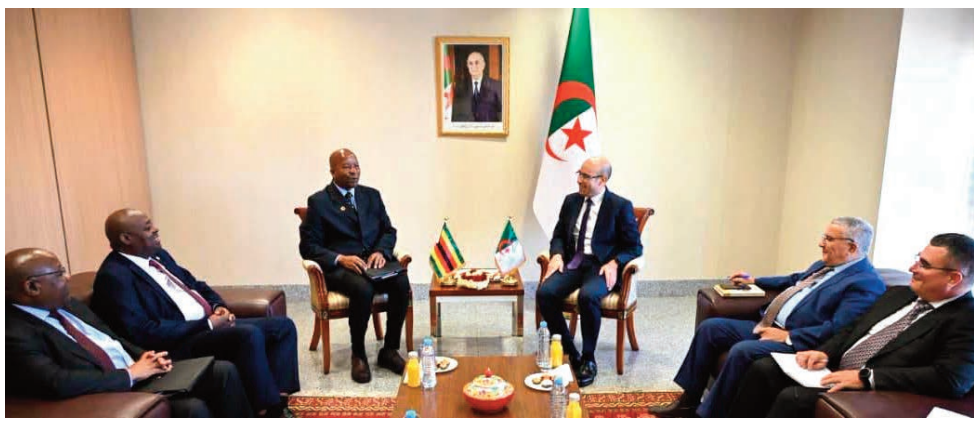
"Dans le cadre des efforts consentis pour la sécurisation de nos frontières nationales, et dans la dynamique des opérations de lutte contre les barons de contrebande et les narcotrafiquants, et grâce à l'exploitation efficiente des renseignements, les services de sécurité de l'Armée nationale populaire ont procédé, hier le 13 novembre 2026, au niveau du Secteur Militaire de Tamanrasset en 6e Région Militaire, à l'élimination d'un (1) narcotrafiquant et à l'arrestation de trois (3) autres, ainsi qu'à la saisie d'une importante quantité de drogues dures (cocaïne) s'élevant à (46,5) kilogrammes, chargée à bord de trois (03) véhicules, en sus d'une (1) motocyclette et de téléphones portables", précise la même source.

"Ces résultats réalisés sur le terrain réaffirment la détermination des unités de l'Armée nationale populaire à poursuivre leurs efforts dans la lutte contre les réseaux criminels, la sécurisation de nos frontières nationales et à faire face aux activités de contrebande et de criminalité organisée multiformes", ajoute le communiqué du MDN.

ALGÉRIE- ZIMBABWE

La coopération est au beau fixe

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, a reçu, au siège du ministère des Affaires étrangères, le secrétaire général adjoint de la présidence de la République du Zimbabwe, M. Zvinechimwe Ruvinga Churu, qui effectue une visite en Algérie, du 9 au 14 novembre 2026, à la tête d'une délégation multisectorielle, indique samedi un communiqué du ministère.



Cette rencontre a été "l'occasion de réaffirmer la profondeur des liens de fraternité et de solidarité unissant l'Algérie et le Zimbabwe, ainsi que leur volonté commune de hisser les relations bilatérales à des niveaux supérieurs, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération entre les deux pays et de concrétiser les aspirations de leurs dirigeants, conformément aux accords convenus lors de la visite d'Etat effectuée en Algérie, les 19 et 20 juillet 2025, par le président de la République du Zimbabwe, M. Emmerson Dambudzo Mnangagwa, laquelle avait été couronnée par la signature d'une série d'accords et de mémorandums d'entente dans plusieurs secteurs vitaux", précise-t-on de même source. Les deux parties ont également salué "le niveau remarquable atteint par la coopération bilatérale dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la formation".

A cet égard, la partie zimbabwéenne a exprimé "sa profonde gratitude à l'Algérie pour les bourses d'études et de formation qu'elle accorde chaque année aux étudiants zimbabwéens, contribuant ainsi à la qualification des compétences nationales et au renforcement des capacités des ressources humaines, en soutien aux efforts de développement socioéconomique au Zimbabwe. Cette coopération permet aussi d'élargir les perspectives de valorisation de l'expérience algérienne en matière de développement des ressources humaines et de renforcement des compétences", ajoute la même source. Par ailleurs, les deux parties ont souligné "la convergence de leurs points de vue et la coordination de leurs positions sur les différentes questions régionales et internationales d'intérêt commun", réaffirmant "leur attachement aux principes de solidarité et d'action africaine commune", conclut le communiqué.

UNIVERSITÉ D'ALGER 3

Lancement d'un partenariat dans la Pêche et l'aquaculture

L'Université d'Alger 3 a signé une convention-cadre de coopération et de partenariat avec la Direction générale de la Pêche et de l'aquaculture, avec l'annonce du lancement officiel d'un programme de formation au profit de ses cadres, indique samedi un communiqué de cet établissement universitaire.

Cette convention, signée par le recteur de l'Université d'Alger 3, M. Khaled Rouaski, et le directeur général de la pêche et de l'aquaculture, M. Miloud Tria, s'inscrit dans le cadre de "l'ouverture de l'université sur son environnement institutionnel et économique et de la concrétisation de la stratégie de l'Etat visant à établir des passerelles entre la connaissance et l'application sur le terrain", précise la même source.

Lors de la cérémonie de signature et du lancement de la première session de formation au profit des cadres de la Direction générale, le recteur de l'université a souligné l'importance de ce partenariat "stratégique dans le rapprochement entre l'université et son environnement socio-économique". De son côté, le directeur général de la Pêche et de l'aquaculture a salué le rôle de l'université en tant que "pôle d'expertise", soulignant que le lancement officiel du programme de formation constitue "une étape concrétisant la mise en œuvre immédiate et effective des clauses de cette convention".

EDITO

La France s'enfonce dans sa rancœur contre l'Algérie

Wassila. B

Il y a quelque chose de profondément agaçant dans la manière dont la France traite l'Algérie. Chaque fois qu'un différend surgit, Paris ne trouve rien de mieux que de brandir la menace d'une saisine de la Commission européenne, comme si l'Algérie n'était qu'un contrevenant à l'ordre communautaire. Cette fois, c'est le commerce qui sert de prétexte : la France, s'appuyant sur des « informations non officielles », accuse Alger d'interdire les importations françaises et demande à Bruxelles d'examiner les « conditions du non-respect » de l'accord d'association. Mais où est la preuve ? Où est la transparence ? Paris s'appuie sur des rumeurs et des plaintes d'entreprises pour déclencher une procédure, sans jamais se demander si ses propres pratiques commerciales sont irréprochables.

Car la vérité, que Paris refuse d'entendre, c'est que l'Algérie ne fait que réclamer la réciprocité. Depuis des années, l'Union européenne et la France en particulier, bloque les exportations algériennes d'acier, au mépris des règles les plus élémentaires de l'accord d'association. Le président Abdelmadjid Tebboune l'a rappelé avec justesse : l'acier algérien est d'excellente qualité, mais les quotas accordés à l'Algérie sont si faibles qu'ils en deviennent dérisoires. Pire, le Conseil d'association, instance censée garantir le dialogue entre les deux parties, ne s'est pas réuni depuis des années. Comment l'Algérie pourrait-elle respecter un accord dont l'autre partie piétine les mécanismes ? La France, qui se pose en victime, ferait mieux de balayer devant sa porte.

Cette crise commerciale n'est que la énième manifestation d'un déséquilibre que Paris entretient depuis trop longtemps. Après dix-huit mois de rupture, les relations avaient timidement repris avec la visite de deux ministres français à Alger. Mais il aura suffi d'une décision de justice (le refus de remise en liberté provisoire d'un agent consulaire algérien) pour que Paris crie à l'affront et gèle à nouveau le dialogue. Comme si l'Algérie n'avait pas le droit de faire valoir ses prérogatives judiciaires. Comme si la souveraineté algérienne devait toujours s'effacer devant les desiderata français. Ce deux-poids-deux-mesures est insupportable : la France exige de l'Algérie qu'elle ouvre grand son marché, mais refuse de lui accorder la moindre réciprocité sur l'acier ou de réunir les instances de dialogue.

Il est temps que Paris comprenne que l'Algérie n'est plus un pays avec lequel on négocie par la menace ou la pression. Alger ne demande qu'une chose : le respect des accords, la réciprocité et le respect de sa souveraineté. Si la France veut vraiment sortir de cette crise, elle doit cesser de courir à Bruxelles pour se plaindre de son partenaire et accepter de s'asseoir à la table des négociations, sur un pied d'égalité. À défaut, elle continuera de s'enfoncer dans une posture néocoloniale qui ne trompe plus personne et qui, à terme, ne servira ni ses entreprises ni son économie. L'Algérie, elle, a au moins le mérite de la cohérence : elle défend ses intérêts, en toute transparence et conviction.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Saïd HamdineBir Mourad Rais – ALGER
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION-VENTE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)

ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DES 200 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION AU SITE 01, SIS A LA COMMUNE DE TELAGH , DAIRA DE TELAGH , WILAYA DE SIDI BEL ABBES.

AADL 03 « TRANCHE 300 000 LOGEMENTS »
ZONE 02

N° 101 /26 / -AADL-ORAN

En application aux dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. Et l'article 42 , 47 et 48 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publics et des délégations de service public **L'AGENCENATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL »** - Direction Régionale D'ORAN lance un Concours National d'Architecture restreint (Maitrise d'œuvre)pour **ÉTUDE ET SUIVI DES TRAVAUX DE RÉALISATION DES 200 LOGEMENTS LOCATION- VENTE EN TCE AVEC LOCAUX À USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION AU SITE 01, SIS A LA COMMUNE DE TELAGH , DAIRA DE TELAGH , WILAYA DE SIDI BEL ABBES.**
Le concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) objet du cahier des charges, s'adresse aux architectes agréés (inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité) seul ou en groupement et aux bureaux d'études publics, justifiant les capacités techniques, professionnelles suivantes :

A. **Capacité professionnelle** :

1)**CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL :**

a. **Capacités professionnelles**
- Une copie de l'agrément de l'année en cours, délivré par l'ordre national des architectes.
- Ou une copie du registre de commerce portant le code d'architecture pour les bureaux d'études publics.

b. **Capacités techniques :**
- **Moyens matériels :**

Disposant des moyens matériels suivants :
- 01 micro-ordinateur ;
- 01 imprimante ;

Justifiés par les pièces suivantes :
procès-verbal récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyés par facture d'achats ou un acte de vente notarié, le cas échéant datant de Six (06) mois au maximum avant la date d'ouverture des plis pour le matériel non roulant.

- **Moyens Humains :**

Disposant au minimum le personnel suivant :
-UN (01) Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine de bâtiment.
Justifiés par : les diplômes, attestation d'affiliation CNAS, CASNOS et fiche carrière, Contrat ANEM.

2) **CAS DE SOUMISSION EN GROUPEMENT :**

Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'architectes et/ou de bureaux d'études, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement. A ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement de l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier des charges, mais chaque membre doit présenter un agrément valide.
Le groupement doit être impérativement solidaire.
Conformément aux articles 57, 77 et 81 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant règlementation des marchés publique et des délégations de service public, le soumissionnaire ne peut participer qu'une seule fois au sein d'un groupement à l'occasion des différents appels à la concurrence des programmes de logement location-vente **AADL 3 (300 000 logts tranche 2026),** faute de quoi les groupements concernés par la participation d'un soumissionnaire au sein de plus d'un groupement seront écartés.

Nb.
- **Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.**
- **Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.**
- **Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation technique.**
- **Les moyens humains ayant été utilisé dans un autre projet location-vente en cours, ou un projet objet d'appel d'offres (concours) AADL3 ; ne peuvent être pris en compte au présent concours.**

Le cahier des charges du concours sera retiré contre le paiement de la somme de **Quinze Mille Dinars (15.000 DA) non remboursable** représentant les frais de reproduction auprès de **la banque CPA : N°004 00416401002754607**, par ordre de versement délivré à :
AADL de l'Agence Régionale d'Oran
sis à Bloc n°23 cite 1377 logts USTO Bir EL Djir , Oran.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet, dans le cas d'un groupement momentané, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant désigné à cet effet, sauf stipulation contraires dans la convention de groupement.
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer au concours national d'architecture restreint.
Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, Les candidats intéressés par le présent concours national d'architecture restreint (maitrise d'œuvre) pour l'étude et suivi sont invités à remettre le dossier de candidature inséré dans une enveloppe cachetée, qui comprend :

1- Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
2- Une déclaration de probité ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
3- Une déclaration de sous-traitance ; selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
4- Une copie du statut pour les personnes morales ;
5- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, conformément aux conditions d'éligibilité contenues dans l'article 03 du présent cahier des charges.
6- Les documents relatifs aux pouvoir habilitant les personnes à engager le soumissionnaire.

Cette enveloppe est mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention citée ci-dessus :

A Monsieur le Directeur de l'Agence Régional AADL Oran
« Concours National d'Architecture Restreint N°...../.....
Maîtrise d'œuvre de
.....
« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

La Direction de l'Agence Régionale AADL d 'ORAN
Le Secrétariat Régional 6éme étage
Sis au BLOC N° 23 cite 1377 logts –USTO - BIR EL DJIR –ORAN

la durée de préparation des offres est fixée ci-dessous à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel à la concurrence, dans la presse écrite ou BOMOP ou presse électronique ou le portail électronique des marchés publics, selon les phases suivantes :
- **10 jours pour le dossier de candidature** ; les candidats sont invités dans une première phase à remettre uniquement les plis des dossiers de candidature.

NB :Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément de dossier.
- **21 jours pour l'offre technique, prestations et financière** ; Les candidats présélectionnés, seront invités par voie de presse écrite et BOMOP et presse électronique et le portail électronique des marchés publics à remettre leurs offres techniques, de prestations et financières.

La date et l'heure limite de dépôt des dossiers candidatures correspondent au dernier jour de la durée de préparation, soit le Dixième jour (10) au plus tard à 12h00 (heure limite) à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel à la concurrence dans la presse écrite ou le BOMOP ou presse électronique ou le portail électronique des marchés publics.

Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

L'ouverture des dossiers de candidature intervient à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférent, à **13 h00.**

Le service contractant invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des dossiers de candidature, préalablement informés dans l'avis du concours national.

La durée de validité de l'offre est de **quatre-vingt –dix (90) jours** augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTEUR REGIONAL
AADL ORAN

N°ANEP 2631016233 15/11/2026

JOURNÉE MONDIALE DE LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Plus de 152 000 examens de suivi en dix mois



Sarah M

La lutte contre le diabète s'intensifie dans la wilaya d'Oran, où les structures sanitaires ont enregistré 152 509 examens consacrés aux diabètes de type 1 et 2 entre janvier et octobre 2026. En parallèle, la Direction de la santé et de la population relance une campagne de sensibilisation et de dépistage jusqu'au 30 novembre, avec l'ambition de renforcer le diagnostic précoce et d'améliorer le suivi des patients.

Le diabète représente un enjeu croissant pour les structures de santé de la wilaya d'Oran. Les données arrêtées au 31 octobre 2026 témoignent de l'importance de l'activité consacrée à cette maladie chronique, avec un total de 152 509 examens réalisés dans le cadre de la captation, de l'hospitalisation et du suivi des patients. Dans le détail, 42 579 examens concernent le diabète de type 1, contre 109 930 pour le type 2, confirmant la place prépondérante de ce dernier dans l'activité de prise en charge.

026 témoignent de l'importance de l'activité consacrée à cette maladie chronique, avec un total de 152 509 examens réalisés dans le cadre de la captation, de l'hospitalisation et du suivi des patients. Dans le détail, 42 579 examens concernent le diabète de type 1, contre 109 930 pour le type 2, confirmant la place prépondérante de ce dernier dans l'activité de prise en charge.

Ces indicateurs donnent une idée de la mobilisation du secteur sanitaire face à une pathologie qui exige une surveillance continue et une prise en charge adaptée. Ils interviennent dans un contexte marqué par le renforcement des actions de proximité et la nécessité d'améliorer le recours au dépistage, notamment auprès des personnes susceptibles de développer la maladie sans en présenter immédiatement les signes.

À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, la Direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran a ainsi lancé une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation, programmée du 14 au 30 novembre dans les établissements de santé de la wilaya. Supervisée par le directeur du secteur, Kaci Abdellah, cette opération mobilise les différentes structures sanitaires autour de la prévention, du contrôle de la glycémie et de l'orientation des citoyens vers les consultations appropriées.

4 395 CAS DIAGNOSTIQUÉS LORS DE LA CAMPAGNE DE 2025

Les résultats de la précédente édition illustrent l'intérêt de ce dispositif. À l'occasion de la campagne organisée en 2025, pas moins de 21 300 examens avaient été effectués, dont 20 399 relevant de la médecine générale et 902 de consultations spécialisées. Cette opération avait également permis de diagnostiquer 4 395 personnes atteintes de diabète, un résultat qui souligne l'importance des campagnes de dépistage dans l'identification de cas jusque-là méconnus. Le nouvel exercice entend consolider cette démarche en rapprochant davantage les prestations préventives des citoyens. Le programme, suivi par la docteure Laga Hayat, responsable du service des activités sanitaires à la DSP, prévoit la participation des personnels médicaux et paramédicaux des établissements concernés. Au-delà des examens, les actions engagées portent sur les facteurs de risque et les comportements susceptibles de prévenir la maladie ou d'en limiter les complications. L'équilibre alimentaire, l'activité physique, la surveillance régulière de la glycémie et le respect des prescriptions thérapeutiques constituent les principaux messages adressés à la population. L'enjeu est également d'éviter les complications liées à un diabète mal contrôlé, notamment les atteintes cardiovasculaires, rénales, oculaires et neurologiques. Pour les personnes déjà diagnostiquées, la continuité des soins et l'observance du traitement demeurent essentielles. À travers cette mobilisation qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de novembre, les responsables sanitaires entendent faire du dépistage et du suivi médical des réflexes durables, au-delà des seules journées de sensibilisation.

OLYMPIADES AFRICAINES DES MÉTIERS À ORAN

Le Village méditerranéen séduit les premières délégations africaines

Meriem B

À quelques jours du coup d'envoi des Olympiades africaines des métiers 2026, Oran accueille ses premiers hôtes venus du continent. Les délégations étrangères saluent les conditions d'accueil et d'hébergement au Village méditerranéen, tandis que la compétition s'annonce comme un rendez-vous de valorisation des compétences et de rapprochement entre les jeunes Africains.

L'ambiance commence déjà à prendre des couleurs africaines au Village méditerranéen d'Oran. Les premières délégations étrangères ayant rejoint la capitale de l'Ouest ont affiché leur satisfaction quant aux dispositions prises pour assurer leur séjour, mettant particulièrement en avant la qualité de l'accueil et les conditions d'hébergement. Un premier retour positif qui accompagne les préparatifs de cette manifestation continentale prévue du 16 au 19 novembre, à l'initiative du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Le Cameroun, la Tanzanie, le Mali, le Congo et l'Éthiopie figurent parmi les premiers pays représentés sur place, aux côtés des délégations issues de plusieurs wilayas du pays. Pour ces jeunes en formation, la rencontre dépasse le cadre d'une simple confrontation technique : elle offre l'occasion de mesurer leur savoir-faire, de confronter leurs méthodes de travail et de faire connaître les compétences acquises dans leurs spécialités respectives.

Les témoignages recueillis par l'APS auprès des participants traduisent cet état d'esprit. Mokalo Bi Ashab, stagiaire congolais en architecture d'intérieur, a notamment mis en avant l'accueil qui lui a été réservé depuis son arrivée à Oran. Il entend profiter de cette compétition pour partager les acquis de sa formation et contribuer, à terme, au développement des compétences dans son pays.

Un sentiment partagé par Yenikima Fota Nora, également congolaise et stagiaire dans un établissement de formation professionnelle de la wilaya de Bouira. Se félicitant de l'hospitalité oranaise, elle a souligné que cette qualité d'accueil correspondait à l'image qu'elle se faisait de l'Algérie. Déterminée à défendre les couleurs de son pays, elle ambitionne de mettre à l'épreuve ses connaissances théoriques et de décrocher une place parmi les meilleurs

Du côté malien, Mohamed Cissé voit dans ces Olympiades un cadre propice au rapprochement des pays africains, à la reconnaissance des talents et à la promotion du capital humain. L'Éthiopien Mortigado Ayala, engagé dans l'épreuve de plomberie et chauffage, a, quant à lui, insisté sur l'intérêt des échanges d'expériences et des apprentissages croisés entre jeunes professionnels du continent.

En parallèle du volet compétitif, les organisateurs accordent une place à la découverte du patrimoine local. La Direction du tourisme et de l'artisanat d'Oran a ainsi programmé, vendredi, une tournée à travers plusieurs sites emblématiques de la wilaya, destinée à faire découvrir aux visiteurs l'histoire, les traditions et les richesses culturelles de la région.

L'événement devrait réunir près de 600 concurrents et accompagnateurs issus de 18 pays, autour de 45 métiers regroupés en six branches professionnelles. Une mobilisation qui place Oran au cœur d'un rendez-vous continental consacré à l'excellence professionnelle, à la jeunesse et à la coopération africaine.

INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

Tosyali pulvérise son record de production et renforce ses positions à l'export

Sarah M

Avec 235 168 tonnes de fer prérédui produites en un mois, la première unité DRI du complexe sidérurgique dépasse ses capacités nominales. Une performance qui intervient dans un contexte de consolidation de ses débouchés européens, avec l'expédition de 40 000 tonnes de produits sidérurgiques vers la Pologne et l'Italie.

Le complexe sidérurgique Tosyali de Bethioua poursuit sa progression industrielle en franchissant un nouveau cap dans ses performances de production. Sa première unité de réduction directe (DRI-I) a enregistré, en septembre dernier, un volume mensuel inédit de 235 168 tonnes, établissant ainsi un nouveau record depuis son entrée en exploitation, a rapporté l'agence officielle APS ce samedi.

Ce résultat revêt un intérêt particulier au regard des capacités théoriques de l'installation. Avec une cadence moyenne de 328,9 tonnes par heure, l'unité a dépassé son débit nominal, fixé à 312,5 tonnes horaires. Elle a également amélioré sensiblement sa précédente meilleure performance, qui remontait à septembre 2022, avec 227 739 tonnes produites. L'écart entre les deux records atteint ainsi 7 429 tonnes supplémentaires en un mois.

Cette progression traduit une amélioration du rendement de l'outil de production, mais aussi une meilleure maîtrise des opérations industrielles. La direction du complexe met en avant la mobilisation des équipes, leur expertise technique et la coordination des efforts ayant permis d'atteindre ce niveau de performance. Autant de facteurs qui participent, selon la même source, à l'optimisation des capacités installées et à l'amélioration durable de l'efficacité opérationnelle.

Parallèlement à cette performance sur le plan productif, le complexe renforce son activité commerciale à l'international. Une récente opération d'exportation portant sur 40 000 tonnes de produits sidérurgiques a été réalisée à partir du port d'Arzew, à destination de deux marchés européens. La cargaison se répartit entre 20 000 tonnes de bobines d'acier laminées à chaud expédiées vers la Pologne et 20 000 tonnes de brames d'acier destinées à l'Italie.

La conjugaison de ces résultats de production et de ces opérations d'exportation illustre le développement des capacités industrielles et commerciales du site de Bethioua. Elle conforte également la place de la sidérurgie parmi les activités contribuant à la diversification de l'économie nationale et à l'élargissement des débouchés des produits algériens sur les marchés extérieurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE D'HYDRAULIQUE
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE
WILAYA DE BECHAR
NIF: 096208019031630.01
OPERATION N° :...../2025

AVIS DE CONSULTATION

Dans le cadre de l'opération " C.S.G.C.L".
La direction DE L'HYDRAULIQUE
de la Wilaya de Béchar lance un avis de consultation :

Rénovation du réseau d'assainissement HAI MERNIGER PRES DE MOSQUEE commune de Bechar
Lot 02:Rénovation du réseau d'assainissement hai MERNIGER près de mosquée tronçon BC communede Bechar
Lot 03:Rénovation du réseau d'assainissement hai MERNIGER près de mosquéetronçon CD commune de Bechar
ne sont éligibles au présente consultation que les candidats ou soumissionnaires satisfaisant obligatoirement aux conditions minimales suivantes :

A-CAS DE SOUMISSIONNAIRE SEUL

La présente **consultation** est lancé à toutes les entreprises publiques ou privées installées en Algérie et disposant d'un certificat de qualification en hydraulique principale la unc(01) catégorie en Hydraulique (statut de création micro entreprise)en cours de validité à la date d'ouverture des plisaux dispositions d'article 87 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

B -CAS DE SOUMISSION DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT D'ENTREPRISE:

Capacité professionnelle :

- ***Pour le Chef de file :*** *Disposer d'un certificat de* certificat de qualification en hydraulique principale la unc(01) catégorie en Hydraulique (statut de création micro entreprise)en cours de validité à la date d'ouverture des plisaux dispositions d'article 87 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- ***Pour les membres :*** *Disposer d'un certificat de* certificat de qualification en hydraulique principale la une(01) catégorie en Hydraulique (statut de création micro entreprise)en cours de validité à la date d'ouverture des plisaux dispositions d'article 87 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Pour que leur offre soit admise, les soumissionnaires doivent apporter preuve qu'ils répondent aux conditions d'éligibilité définies ci-dessus et qu'ils disposent des capacités et ressources nécessaires pour mener à bien l'exécution du contrat.
Les soumissionnaires sont invités à présenter leurs références accompagnées de toutes informations utiles relatives à des travaux similaires, réalisés par eux durant les cinq derniers ans.
Ils devront, en outre, fournir la preuve qu'ils seront en mesure de concilier leurs obligations, qu'ils contracteront au titre du présent marché, avec leur plan de charges de l'exercice en cours.
Les offres présentées par un groupement de deux ou de plusieurs soumissionnaires associés doivent répondre aux conditions suivantes:

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE - PLATEAU HYDRAULIQUE BECHAR -

Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparées, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois enveloppes insérées dans une enveloppe extérieure adressée au monsieur le directeur des ressources en eau de la wilaya de Béchar, ces offres doivent être déposés au secrétariat de la direction de l'hydrauliqueDE LA WILAYA DE BECHAR.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

- AVIS DE CONSULTATION

- rénovation du réseau d'assainissement HAI MERNIGER PRES DE MOSQUEE commune de Bechar
- Lot 02:Rénovation du réseau d'assainissement hai MERNIGER près de mosquée tronçon BC commune de Bechar
- Lot 03:Rénovation du réseau d'assainissement hai MERNIGER près de mosquée tronçon CD commune de Bechar

Les candidats, intéressés par le présent avis sont invités à se rapprocher du Maître de l'Ouvrage, pour retirer le cahier des charges à l'adresse suivante :

DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE- PLATEAU HYDRAULIQUE -BECHAR -

Les offres des soumissionnaires seront composées de trois (03) enveloppes séparées, portant offre candidature, offre technique et offre financière, toutes les trois enveloppes insérées dans une enveloppe extérieure adressée au monsieur le directeur des ressources en eau de la wilaya de Béchar, ces offres doivent être déposés au secrétariat dela direction de l'hydraulique DE LA WILAYA DE BECHAR.

Sous peine de simple rejet, l'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne comporter que la mention suivante :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS DE CONSULTATION

Rénovation du réseau d'assainissement HAI MERNIGER PRES DE MOSQUEE commune de Bechar
Lot 02:Rénovation du réseau d'assainissement hai MERNIGER près de mosquée tronçon BC communede Bechar
Lot 03:Rénovation du réseau d'assainissement hai MERNIGER près de mosquéetronçon CD commune de Bechar
Les soumissionnaires présenteront leur offre sous forme de :

1. Un dossier de candidature, insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination, l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire ; référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention «dossier de candidature ».

composé de :

- une déclaration de candidature signée, datée et cachetée. (selon le modèle joint dans le cahier des charges)
- Une déclaration de probité à renseigner et signer avec soin, En cas de groupement, ou de sous-traitance chaque (membre) / (sous-traitant) doit présenter sa propre déclaration.
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires:

a) Capacités professionnelles : certificat de qualification et classification professionnelle principale de la une (01) catégorie en Hydraulique ou plus en cours de validité a la date d'ouverture des plis.

- Copie de l'attestation solvabilité vis-à-vis de la banque domiciliataireen cours de validité jusqu'à la date d'ouverture des plis.
- la copie du registre de commerce électronique.
- la copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier portant la mention non inscrit au fichier fraudeur en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- La copie des mises à jour des pièces fiscales et des organismes de sécurité (CNAS, CACOBATPH, CASNOS) en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux de l'année en cour.

La dite offre doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « dossier de candidature ».

2.Une offre technique : composée de

- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté».
- Déclaration à souscrire signée, datée et cachetée.(selon le modèle joint dans le cahier des charges)
- Planning de réalisation.
- Mémoire technique justificatif signée, datée et cachetée..
- Le PV de visite du site.

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « offre technique ».

3.Une offre financière ; composée de

- Lettre de soumission signée, datée et cachetée.
- Bordereau des prix unitaires ; soigneusement renseigné ; daté, signé et cachetée.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; soigneusement renseigné ; daté, signé et cachetée.

La dite offre doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « offre financière ».

La dite offre doit être insérée dans une enveloppe cachetée indiquant la dénomination l'adresse et numéro de téléphone et/ou fax du soumissionnaire, référence et objet de l'appel d'offre en plus de la mention « offre financière ».

Un délai de quinze (15) jours est accordé aux soumissionnaires pour la préparation de leurs offres.

La date de dépôt des offres est fixé au 15ème jours, avant 12H00 Heures, à compter du jour de la première parution de l'avis consultation dans le BOMOP et la presse quotidien nationale arabe et étranger. Cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant si elle coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal a la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 15 jours plus 03 mois. L'ouverture des plis, à laquelle les soumissionnaires sont invités à assister par le présent avis, se déroulera à 14H00, le jour de dépôt des offres au siège de la Direction.

N°ANEP 2631016246 15/11/2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
WILAYA D'ORAN
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DEUXIÈME MISE EN DEMEURE
NIF 099731019271904

Bureau d'études GROUPEMENT OPUS retenue provisoirement pour étude et suivi des travaux de réalisation d'un bloc pédagogique à l'institut national de la formation supérieure paramédicale HAI ES SALAM ORAN, **est mise en demeure sous huitaine pour la deuxième fois** de répondre à la demande de lever des réserves de la commission des marchés public de la wilaya d'ORAN, sous peine d'annuler l'attribution provisoire de marché.

LE DIRECTEUR DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

N°ANEP 2631016264 15/11/2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE PLANIFICATION ET DE SUIVI
DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
BUREAU DES MARCHES PUBLICS

MISE EN DEMEURE N°01

Dans le cadre de l'opération **N.1.007.029.01.4813.000.013.08.001** intitulée **étude, réalisation et équipement d'un siège d'inspection divisionnaire de douane à Tlemcen.**

Vu la Convention N°06/DAL/2026 conclu avec l'entreprise ***EURL EEGM MAACHOU*** portant objet : Equipement d'un Siege D'inspection Divisionnaire Des Douanes A Tlemcen **Lot n°09 : Complément Du Lot Téléphone Et Réseaux Informatique**, engagé par le contrôleur budgétaire en date du 26/07/ 2026 sous le numéro 1283, et l'ordre de service de commencement des travaux en date du 22/09/2026 sous le N° 55.

Vu la lettre n° 4781 datée le 26/10/2026 envoyer à l'entreprise concernant la mise en demeure, certifiant la non exécution des travaux et le non respect des clauses contractuelle.

De ce fait, et conformément a la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'entreprise ***EURL EEGM MAACHOU*** sis à lot 474 zone industrielle SIDI BEL ABBES **est Mise En Demeure sous huitaine** d'entamer le travail demander par le service contractant. Faute de quoi, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya De Tlemcen (Maître de l'ouvrage) se réserve le droit d'appliquer la réglementation en vigueur conformément aux dispositions des articles insérés dans le contrat conclu.

N°ANEP 2631016263 15/11/2026

SANTÉ

Le syndicat des corps communs salue la reprise du dialogue social



H. Nassira

Le dialogue social reprend des couleurs dans le secteur de la santé à Oran. Le bureau de wilaya du Syndicat national des corps communs de la santé publique a salué l'ouverture de la concertation initiée par le directeur de la santé et de la population, Abdellah Kaci, lors d'une rencontre avec Saïd Redioui, président par intérim du bureau syndical, en présence des représentants des différentes sections implantées dans les établissements de santé.

Au cœur des échanges : l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des personnels administratifs et des travailleurs professionnels, ainsi que la levée des entraves à l'exercice du droit syndical. Sur ce dernier point, le directeur de la santé a rappelé que ce droit est garanti par la loi, plaidant pour la mise à disposition d'espaces dédiés aux différentes organisations syndicales, dans le respect du principe d'égalité et des moyens de chaque établissement. Il s'est également engagé à saisir les directions concernées afin d'examiner les doléances soulevées.

Dans une déclaration à CapDz, Saïd Redioui a également fait état d'avancées au niveau national, à la faveur des discussions engagées avec le ministre de la Santé. Celles-ci ont notamment abouti, selon lui, à un accord sur l'octroi de primes spécifiques aux personnels administratifs et aux travailleurs professionnels, ainsi qu'à un avis favorable concernant la revalorisation de la prime de rendement et la révision du statut particulier des corps communs du secteur.

Le syndicat attend désormais la concrétisation de ces engagements, avec une attention particulière accordée à la promotion immédiate des personnels concernés.

Sur le plan local, le responsable syndical s'est félicité de la reprise des canaux de concertation avec la Direction de la santé, après une période marquée par leur absence. Il a salué l'accueil réservé aux représentants syndicaux et les assurances données quant à une prise en charge rapide des préoccupations exprimées.

Saïd Redioui a, par ailleurs, rappelé l'attachement de son organisation au respect du cadre légal, évoquant le rejet par la justice d'une requête introduite par une direction hospitalière contre l'une de leurs sections, pour défaut d'autorisation administrative préalable.

Se félicitant de cette ouverture, le bureau de wilaya a adressé ses remerciements au directeur de la santé et au médiateur de la République, tout en exprimant le souhait d'être reçu prochainement par le wali d'Oran. L'objectif reste désormais de transformer les engagements pris en acquis concrets pour les travailleurs.

CORPS COMMUNS DE LA SANTÉ PUBLIQUE

De nouveaux avantages sociaux en préparation

H. N

La section de wilaya par intérim du Syndicat national des corps communs de la santé publique entend renforcer son action sociale en faveur des travailleurs du secteur à Oran. Plusieurs conventions de services, couvrant notamment le transport, les soins médicaux et les loisirs, sont en cours de concrétisation afin d'améliorer les conditions de vie des personnels.

Dans une déclaration à CapDz, le président de la section de wilaya par intérim, Saïd Redaoui, a fait état de plusieurs partenariats conclus ou en préparation, destinés à offrir aux travailleurs des prestations à tarifs préférentiels. Une convention a ainsi été signée avec l'établissement gestionnaire du Village méditerranéen, tandis qu'un accord avec une clinique spécialisée dans les examens médicaux prévoit des réductions pouvant atteindre 30 % sur les consultations et les examens.

Le syndicat a également saisi l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Oran (ETO), ainsi que la société Setram, pour faciliter les déplacements des agents résidant loin de leurs lieux d'affectation. Une convention avec la station thermale de Hammam Bou Hadjar devrait, par ailleurs, être finalisée dans les prochains jours.

Au-delà des prestations sociales, l'organisation syndicale mise sur la formation et l'échange d'expériences. Un jumelage avec le Syndicat algérien des paramédicaux est annoncé prochainement, parallèlement à une coopération envisagée avec le Croissant-Rouge algérien et à des discussions avec la compagnie d'assurances CIAR.

Le syndicat entend également maintenir ses revendications socioprofessionnelles, notamment en faveur de l'intégration des travailleurs contractuels et à temps partiel, dans la perspective de nouvelles mesures attendues en 2027.

PROMOTION DE LA DESTINATION ORAN

Un concours pour révéler les atouts touristiques de la wilaya en vidéo

Fatima Benyekhlef

La promotion de la destination Oran investit le terrain de la création audiovisuelle. La direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya a donné, samedi, le coup d'envoi d'un concours destiné à récompenser la meilleure vidéo consacrée aux attraits touristiques de la région, avec pour fil conducteur le slogan « Oran, la perle de la Méditerranée ».

À travers cette initiative, les organisateurs entendent mobiliser les talents créatifs autour d'un objectif commun : renouveler les modes de promotion de la destination oranaise et offrir une visibilité accrue à la diversité de ses richesses. Des paysages naturels aux monuments historiques, en passant par les expressions culturelles et le patrimoine civilisationnel, les participants sont invités à proposer leur propre regard sur les multiples facettes de la wilaya.

Le concours s'adresse aux créateurs désireux de faire connaître Oran à travers des productions audiovisuelles originales. Les vidéos ne devront pas dépasser trois minutes et devront répondre à des exigences de qualité technique, tant au niveau de l'image que du son et du montage. Le respect de la propriété intellectuelle constitue également une condition impérative.

Les réalisations pourront être présentées en arabe, en tamazight ou en anglais, avec la possibilité d'intégrer des sous-titres. Chaque participant devra également faire figurer ses coordonnées.

Les candidatures sont ouvertes du 14 au 24 novembre. Les productions devront être transmises à l'adresse électronique réservée à cet effet par la direction du Tourisme et de l'Artisanat.

La sélection reposera sur plusieurs critères, notamment l'originalité du concept, la créativité, la qualité de réalisation, la pertinence du message promotionnel et la capacité à mettre en lumière les sites et les potentialités touristiques de la région. Le respect du cahier des charges sera également pris en considération.

Les résultats sont attendus pour le 30 novembre. Au-delà de la compétition, cette démarche entend faire de l'image et de la créativité des leviers supplémentaires pour renforcer l'attractivité touristique d'Oran.

FORMATION MARITIME

L'ITPA renforce ses équipements pédagogiques avec trois simulateurs spécialisés

S Hadjar

L'Institut de technologie des pêches et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran s'apprête à franchir une nouvelle étape dans le renforcement de ses capacités de formation pratique. Trois simulateurs pédagogiques, dédiés aux machines, à la réfrigération et à l'électricité, sont en cours d'installation au sein de l'établissement, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 80 %, a indiqué samedi son directeur, Mohamed Bettour.

Ces équipements sont destinés à améliorer l'apprentissage technique des étudiants et des stagiaires, en leur offrant des conditions d'entraînement proches des réalités du terrain. Ils permettront notamment de multiplier les exercices pratiques et les mises en situation dans des domaines essentiels aux métiers de la pêche maritime et de l'aquaculture.

Selon Mohamed Bettour, ces nouveaux outils bénéficieront particulièrement aux apprenants inscrits dans les spécialités de l'électromécanique et de la formation des officiers de pêche maritime. Leur utilisation permettra de consolider les connaissances théoriques par des applications concrètes, tout en familiarisant les futurs professionnels avec les installations et les contraintes techniques auxquelles ils seront confrontés dans l'exercice de leurs fonctions. L'installation de ces simulateurs étant à un stade avancé, leur mise en service est prévue dès l'achèvement des travaux. Leur intégration dans les cursus de formation devrait ainsi contribuer à renforcer la dimension pratique de l'enseignement et à améliorer le niveau de qualification des diplômés. À travers cette opération, l'ITPA d'Oran poursuit la modernisation de son dispositif pédagogique, avec pour objectif de mieux adapter ses formations aux besoins du secteur. Le renforcement des moyens techniques d'apprentissage constitue, dans cette perspective, un levier important pour préparer des compétences professionnelles capables de répondre aux exigences des métiers de la pêche maritime et de l'aquaculture.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Mostaganem
Direction des Equipements Publics
Cité administrative Salamandre

Etude, suivi et réalisation d'une cantine scolaire de 100 R
L'écoleAboudziane,Commune de SIDI ALI
N.1.011.044.01.4027.000.027.26.005

02eme Mise en demeure avant résiliation au entreprise HARKAS MOHAMED AMINE

Adresse : CITE ENNOUR N°11 RUE DE CONSTANTINE COMMUNE EL ATTAF

- Vu le marché n° **120/2026**approuvé le **14/09/2026** par madame la directrice des Equipements Publics de la wilaya de Mostaganem.
- Vu l'ODS de commencement de réalisation (non signé)N°120/26 du 14/09/2026 ;
- Vu le courrier n°1845/2026 établie le 23/09/2026 relatif au rejet de votre demande de résiliation par madame la directrice, lequel n'a pas été signé par vos soins;
- Vu les nombreuses relances téléphoniques effectuées par nos service ainsi que par le subdivisionnaire concernant votre négligence au lancement du projet.;
- Vu le PV d'installation de chantier non signé ainsi que les PV de chantier réalisé par le BET confirmons votre absence totale sur chantier;
- Vu les instructions de Monsieur le WALI de la Wilaya de Mostaganem de livrer le projet le 01/11/2026.
- Vu la première mise en demeure publiée le 25/10/2026 par voie de presse dans le journal officiel « ELOUMMA-ELARABIA » et « ALMAOUID EL RIADI» en arabe et en français.

Votre entreprise **est mise en demeure** pour la deuxième fois avant résiliation de :

- Vous présentez auprès de nos services dans un délai de 24 heures à compter de la réception de la présente mise en demeure, afin de procéder à la signature de l'ODS et prendre des disposions nécessaires au lancement effectif du chantier.
 À défaut de régularisation dans le délai imparti, nous nous réservons le droit d'engager à votre encontre les mesures prévues par la réglementation en vigueur et les clauses contractuelles applicables.

LA DIRECTRICE

N°ANEP 2631016260 15/11/2026

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE NAAMA
DAIRA D'AIN SEFRA
COMMUNE D'AIN SEFRA
NIF 41600200004501801002

Avis d'annulation de l'attribution provisoire de marché

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public nommément l'article 82.

La Commune d'AIN SEFRA informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°06 /2023 - portant sur:

OPERATION : AMENAGEMENT DU MARCHE HEBDOMADAIRE LEGUMES ET VETEMENTS CENTRE VILLE AIN SEFRA / LOT N°01: VOIRIE.

Pour l'annulation de l'attribution provisoire Paru dans les quotidiens "الوطني " arabe du : 20/12/2025 et " CAP DZ " en français du: 21/12/2025 Confié à entreprise" SARL ISSAADI TOUFIK INVEST »

- A CAUSE DE LA RÉSILIATION DE L'ENTREPRISE-

A cet égard ; La commune d'Ain Sefra inviter les soumissionnaires ou candidats qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs, à se rapprocher de ses services, au plus tard trois (3) jours à compter de la date du premier jour de la publication de l'avis d'annulation de l'attribution provisoire, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

N°ANEP 2631016194 15/11/2026



MASCARA

Concours coranique- Cap sur le Prix international du Coran



I.S

Les épreuves du concours éliminatoire de wilaya, qualificatif au concours national de mémorisation, de récitation et d'interprétation du Saint Coran, ont débuté samedi à la mosquée centrale « Imam Mouslim » de Mascara. Organisé par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs, ce rendez-vous religieux réunit 13 candidats mémorisateurs, âgés de 8 à 25 ans, issus des écoles coraniques et des zaouïas réparties à travers le territoire de la wilaya.

Étalé sur deux jours, le programme comprend la récitation du Saint Coran dans le respect des règles de lecture (Tajwid), ainsi que son interprétation (Tafsir).

Les candidats seront évalués par un jury composé d'imams, d'enseignants spécialisés dans l'enseignement coranique et de cadres de la direction concernée.

Les noms des trois premiers lauréats seront annoncés lundi prochain. Ces derniers auront la possibilité de se qualifier pour participer au Prix international d'Algérie de mémorisation, de récitation et d'interprétation du Saint Coran, dont l'organisation est prévue par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs à la fin de l'année en cours.

Dans une déclaration en marge de la manifestation, le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Ali Zenadra, a souligné l'importance de ce concours pour valoriser les efforts déployés par les écoles coraniques et les zaouïas de la wilaya dans le domaine de la mémorisation et de l'enseignement du Saint Coran.

Il a ajouté que cette initiative témoigne de la volonté du secteur d'encourager les mémorisateurs du Livre Saint, d'améliorer leur niveau scientifique et leurs connaissances, tout en consolidant l'esprit de saine émulation entre eux et en les incitant à poursuivre leur engagement au service du Saint Coran et de la noble Sunna du Prophète (paix et salut sur lui).

À noter que la phase éliminatoire communale de ce concours, organisée du 24 au 30 octobre dernier dans les mosquées des chefs-lieux des 16 daïras de la wilaya, a enregistré la participation d'environ 500 candidats.

RELIZANE

La police brise un réseau de cyberescrocs

B.H

Les services de police de Relizane ont réussi à démanteler un réseau criminel national spécialisé dans l'escroquerie de citoyens à travers les réseaux sociaux. Composé de trois individus, il a été mis hors d'état de nuire par la brigade de lutte contre la cybercriminalité, relevant du service de wilaya de la police judiciaire, a indiqué samedi la direction de la Sûreté de wilaya.

L'opération a été déclenchée à la suite de la découverte de comptes électroniques utilisés sur les réseaux sociaux pour attirer des citoyens et leur soutirer de l'argent. Les mis en cause publiaient des photos de malades et de personnes dans le besoin, récupérées sur des pages étrangères, en les présentant comme des cas humanitaires nécessitant une prise en charge médicale. Leur objectif : susciter la compassion des utilisateurs de la plateforme et les inciter à effectuer des dons financiers à travers des groupes électroniques locaux et d'autres à l'échelle nationale. Les enquêtes approfondies menées par les services compétents ont permis de révéler que les suspects utilisaient 123 comptes électroniques sous différentes identités afin de tromper les victimes et d'élargir le champ de leurs activités frauduleuses.

Les sommes étaient ensuite transférées vers le compte postal de l'un des membres du réseau. Les recherches et investigations ont abouti à l'identification et à l'arrestation des trois suspects, qui ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Relizane. Dans le même contexte, la Sûreté de wilaya de Relizane a renouvelé son appel aux citoyens à faire preuve de vigilance et de prudence face aux appels aux dons et aux demandes d'aides financières publiées sur les réseaux sociaux, et à vérifier la crédibilité des organismes qui en sont à l'origine, afin d'éviter de devenir victimes d'escroqueries.

AGRICULTURE

1 580 hectares réservés aux légumineuses

B.H

Une superficie globale estimée à 1 580 hectares a été consacrée à la culture des légumineuses dans la wilaya de Relizane au titre de la saison agricole 2026-2027, a-t-on appris samedi auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Le directeur, Djellal Karmouï, a indiqué dans une déclaration que cette superficie se répartit entre 180 hectares destinés aux lentilles, 600 hectares aux pois chiches, 500 hectares aux fèves et 300 hectares aux petits pois. Les agriculteurs ont entamé récemment les travaux de préparation des sols au niveau des terres destinées à accueillir ces cultures stratégiques, notamment dans les régions de Mendes et d'Oued Essalem, situées dans le sud de la wilaya, qui ont enregistré des résultats « encourageants » dans cette filière au cours des dernières années. Dans le cadre de l'accompagnement de cette campagne, les



agriculteurs concernés bénéficieront d'un encadrement et d'un suivi technique assurés par les cadres et les techniciens des services agricoles : orientations nécessaires, programmes de vulgarisation et de formation agricole, mise à disposition de semences et d'engrais subventionnés.

Ces mesures visent à améliorer les rendements de ces cultures et à renforcer la production locale de légumineuses, considérées comme des cultures stratégiques occupant une place importante dans les programmes de développement du secteur agricole. Les services agricoles assureront également, tout au long de la saison, un accompagnement régulier des agriculteurs sur le terrain, à travers des visites effectuées par des agronomes et des techniciens des subdivisions agricoles réparties à travers les différentes daïras de la wilaya, en coordination avec la Chambre d'agriculture et les partenaires du secteur.

EL-BAYADH

La piscine semi-olympique ouverte au club de natation



N.B

Le Complexe omnisports d'El-Bayadh met ses infrastructures à la disposition des clubs sportifs locaux, dans le cadre de conventions destinées à faciliter leurs activités et à développer la pratique sportive dans la région, a indiqué samedi sa direction. Dernière opération en date : la signature d'une convention d'exploitation de la piscine semi-olympique « 1er novembre 1954 » avec le club amateur « Aquatic de natation », en présence du directeur du complexe, Mohamed Belbachir, et du responsable de l'unité de la piscine, Mohamed El Amine Nadhour. L'accord doit contribuer au développement de la natation, améliorer les conditions d'entraînement des nageurs et nageuses et favoriser la détection et l'encadrement des jeunes talents. À travers ces partenariats, le Complexe omnisports entend faciliter l'accès des clubs aux installations et soutenir les initiatives qui dynamisent les différentes disciplines. Il réaffirme ainsi sa volonté de mettre ses moyens au service du mouvement sportif local et de former des athlètes appelés à représenter la wilaya d'El-Bayadh dans les compétitions.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3748 Dimanche 15 Novembre 2026

Hippodrome Guirri Aissa Ben Saker de Barika

Journée N° 230

Par Zeggai Abdelkader

TURF

Départ de la première course à 15h30 - Prix: Kamira - Pur-Sang anglais N.E.E
Distance : 1.400 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Tiercé Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
A. SEKIOU	1	RODRIGO	SH. BENYETTOU	57	11	AM. LACHEHEB
S. MIDOUNE	2	SABHANA	AB. AIDA	55	5	PROPRIETAIRE
Z. KEDAD	3	MAROUANA TAREVA	M. KEDAD	56	8	PROPRIETAIRE
R. SIDI OTHMANE	4	FAROUZETTE EL FATAH	O. CHEBBAH	55	4	PROPRIETAIRE
MED. DJEMALI	5	KAYDA	A. KOUAOUCI	55	12	A. KOUAOUCI
H. KHALDI	6	ABER	CH. ATALLAH	55	2	PROPRIETAIRE
D. MESSAOUDENE	7	ROUFINA	A. HAMIDI	55	6	MED. HAMIDI
S. HADJI	8	AUROGUITE	T. LAZREG	55	3	PROPRIETAIRE
S. DLIH	9	MORZAKA	D. BOUBAKRI	53	7	PROPRIETAIRE
AH. CHAABI	10	GHADARA	AH. CHAABI	53	1	PROPRIETAIRE
R. SIDI OTHMANE	11	IMARAT RUSH (retirée)	T. KOUAOUCI	52	9	PROPRIETAIRE
AB. GHOUGAL	12	OROJIHANE	AB. SID	51	10	PROPRIETAIRE

Fiche technique: Paris Tiercé Quarté et Quinté

1 - RODRIGO

SH. BENYETTOU 57 kg
01-03-2026 1.400 m 4ème
SH. BENYETTOU 56 kg 12 pts
12-04-2026 1.600 m 3ème
S. BENYETTOU 55 kg 12 pts
26-04-2026 1.800 m 6ème
SH. BENYETTOU 57 kg 12 pts
16-10-2026 1.100 m 3ème
MS. GUEHIOUCHE 55 kg 14 pts
25-10-2026 1.300 m 3ème
T. MEGOUCI 56 kg 12 pts
Ses bonnes personnes lui donnent une chance logique pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

2 - SABHANA

AB. AIDA 55 kg
16-10-2026 1.100 m 12ème
Y. MOUISSI 56 kg 14 pts
25-10-2026 1.300 m 7ème
Y. MOUISSI 57 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir la partie facile pour espérer se défendre malgré son changement de monte sur 1.400m.
Conclusion : A revoir.

3 - MEROUANA TAREVA

M. KEDAD 56 kg
18-02-2024 1.400 m 8ème
AP/ S. ATALLAH 52 kg 17 pts
10-03-2024 1.300 m tombé
AP/ S. ATALLAH 52 kg 14 pts
14-04-2024 1.400 m 12ème
A. HEBRI 54 kg 13 pts
16-10-2026 1.100 m 13ème
M. KEDAD 56 kg 14 pts
25-10-2026 1.300 m 8ème
M. KEDAD 56 kg 12 pts
Elle n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

4 - FAROUZETTE EL FATAH

O. CHEBBAH 55 kg
26-01-2025 1.600 m 1ère T.N.C
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts
30-03-2025 1.800 m 1ère T.N.C
JJ/ AB. AIDA kg 12 pts
27-09-2026 1.400 m 4ème
MS. AIDA 55 kg 7 pts
16-10-2026 1.100 m 4ème
O. CHEBBAH 54 kg 14 pts
25-10-2026 1.300 m 2ème
O. CHEBBAH 54 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable sur sa distance de prédilection.
Conclusion : Une priorité.

5 - KAYDA

A. KOUAOUCI 55 kg
14-12-2025 1.400 m 12ème
A. KOUAOUCI 55 kg 13 pts
29-03-2026 1.300 m 8ème
A. KOUAOUCI 55 kg 14 pts
04-05-2026 1.300 m 5ème
AB. AIDA 55 kg 13 pts
27-09-2026 1.400 m 2ème
A. KOUAOUCI 55 kg 7 pts
25-10-2026 1.300 m 10ème
A. KOUAOUCI 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour effacer son dernier échec.
Conclusion : Une priorité.

6 - ABER

CH. ATALLAH 55 kg
29-12-2024 1.400 m retiré
MS. GUEHIOUCHE 56 kg 17 pts
12-01-2025 1.300 m 16ème
A. LACHI 56 kg 17 pts
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette confrontation.
Conclusion : A revoir.

7 - ROUFINA

A. HAMIDI 55 kg
21-12-2025 1.800 m 10ème
A. HAMIDI 54 kg 15 pts
18-01-2026 1.600 m 7ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
21-02-2025 1.300 m 1ère T.N.C
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
15-03-2026 1.600 m 5ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
26-04-2026 1.800 m 9ème
A. HAMIDI 55 kg 12 pts
Elle demeure compétitive pour un accessit dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

8 - AUROGUITE

T. LAZREG 55 kg
14-12-2025 1.400 m 8ème
R. BAGUIRA 54 kg 14 pts
29-03-2026 1.300 m 11ème
T. LAZREG 55 kg 14 pts
04-05-2026 1.300 m retiré
T. LAZREG 54 kg 12 pts
16-10-2026 1.100 m 7ème
T. LAZREG 53 kg 14 pts
25-10-2026 1.300 m 5ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Il est à retenir en possibilité d'autant qu'il va partir une nouvelle fois avec T. Lazreg.
Conclusion : Une possibilité.

9 - MORZAKA

D. BOUBAKRI 53 kg
01-02-2026 1.200 m 5ème
AB. AIDA 54 kg 14 pts
21-02-2026 1.300 m 8ème
AZ. ATHMANA 54 kg 14 pts
04-05-2026 1.300 m 3ème
D. BOUBAKRI 52 kg 13 pts
27-09-2026 1.400 m 2ème
AB. AIDA 54 kg 7 pts
19-10-2026 1.600 m 5ème
AB. AIDA 54 kg 9 pts
Elle aura une chance logique pour négocier une place honorable sur sa distance du jour.
Conclusion : Une priorité.

10 - GHADARA

AH. CHAABI 53 kg
01-03-2026 1.400 m retirée
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
23-03-2026 1.500 m 3ème
T. MEGOUCI 54 kg 12 pts
12-04-2026 1.600 m 4ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
27-09-2026 1.400 m retirée
B. BAGUIRA 54 kg 7 pts
19-10-2026 1.600 m 4ème
B. BAGUIRA 54 kg 9 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée pour une place honorable avec AH. Chaabi.
Conclusion : Une priorité.

11 - IMARAT RUSH

T. KOUAOUCI 52 kg
Conclusion : Retirée.



12 - OROJIHANE

AB. SID 51 kg
24-11-2019 1.400 m 17ème
T. LAZREG 54 kg 18 pts
08-12-2019 1.400 m 13ème
B. TARCHAG 55 kg 14 pts
22-12-2019 1.200 m 11ème
T. LAZREG 54 kg 16 pts
19-01-2020 1.000 m 15ème
EH. CHAABI 54 kg 18 pts
08-03-2020 1.300 m 18ème
AB. LEBID 52 kg 18 pts
Éloignée des courses depuis le mois de janvier 2020.
Ses chances sont pratiquement nulles dans cette épreuve.
Conclusion : A revoir.



PRONOSTICS	PARI TIERCE	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	1 - 4 - 10 - 9	1 - 4 - 10 - 9 - 7	1 - 4 - 10 - 9 - 7 - 8
	Possibilités: 7 - 8	Possibilités: 8 - 5	Possibilité: 5
	Champ F : 1 - 4 - X	Champ F : 1 - 4 - 10 - X	Champ F : 1 - 4 - 10 - 9 - X
	Champ F : 1 - X - 10	Champ F : 1 - 4 - X - 9	Champ F : 1 - 4 - 10 - X
	Champ D : X - 4 - 10	Champ D : 1 - 4 - X - X	Champ D : 1 - 4 - 10 - X - X
	4 - 1 - 10 - 9 - 7	4 - 1 - 10 - 9 - 7 - 8	4 - 1 - 10 - 9 - 7 - 8 - 5

Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome du Caroubier
Samedi 14/11/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE
1 - 3 - 4 - 9 - 11
TIERCE
G: 1.100 DA P: 220 DA
QUARTE
G: 5.200 DA P: 520 DA
QUINTE
G: 31.520 DA P: 200 DA